Parlement européen
2024-2029

Commission de l'agriculture et du développement rural

2026/2041(INI)

15.6.2026

AMENDEMENTS
309 - 576

Projet de rapport
Maria Walsh
(PE788.831v01-00)

sur le renouvellement des générations dans l'agriculture
(2026/2041(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 309
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents de crédit, ce qui limite leur accès au financement;	12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés***, notamment pour l'acquisition de terres, d'équipements, d'infrastructures et de technologies***; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties ***adaptées***, ni d'antécédents de crédit ***consolidés***, ce qui limite ***considérablement*** leur accès au financement; ***souligne, partant, qu'il convient de mettre en place des instruments financiers spécifiques, tels que des garanties publiques, des lignes de crédit bonifiées, des mécanismes de partage des risques et des conditions de financement adaptées aux cycles de production agricoles, afin de réduire les obstacles à l'installation, de faciliter le renouvellement des générations et de renforcer la viabilité économique des exploitations agricoles;***

Or. pt

Amendement 310
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents de crédit, ce qui limite leur accès au financement;	12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ***ont, dans la majorité des cas, des attitudes plus positives envers l'agriculture éthique et durable, mais*** ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents

de crédit, ce qui limite leur accès au financement;

Or. en

Amendement 311
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents de crédit, ce qui limite leur accès au financement;	12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents de crédit, ce qui limite leur accès au financement; ***souligne que, pour cette raison, il convient de trouver des solutions pour faciliter l'accès des jeunes agriculteurs au financement;***

Or. ro

Amendement 312
Sakis Arnaoutoglou

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents de crédit, ce qui limite leur accès au financement;	12. constate que l'agriculture nécessite des investissements initiaux élevés; fait valoir que les jeunes agriculteurs ne disposent souvent ni d'épargne, ni de garanties, ni d'antécédents de crédit, ce qui limite leur accès au financement***, leurs demandes de prêt étant rejetées dans plus de 50 % des cas, contre 32 % pour les agriculteurs plus âgés***;

Or. en

Amendement 313
Marko Vešligaj, André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que la complexité des régimes fiscaux peut dissuader les jeunes agriculteurs de se lancer dans le secteur agricole et d'y rester, et invite les États membres à élaborer des politiques fiscales garantissant la viabilité de l'agriculture tout en préservant un régime fiscal équitable et ne favorisant pas la fraude fiscale;

Or. en

Amendement 314
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. encourage la mise en place d'un cadre modernisé d'évaluation des risques financiers pour le secteur agricole, qui tienne compte des spécificités de ce secteur et réduise les obstacles à l'accès au financement pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 315
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Paulo do Nascimento Cabral, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. encourage la mise en place d'un cadre modernisé d'évaluation des risques financiers pour le secteur agricole, qui tienne compte des spécificités de ce secteur et réduise les obstacles à l'accès au financement pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 316
Peter Agius

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission et les États membres à autoriser, le cas échéant et sous réserve de normes claires en matière de qualité, de sécurité et d'environnement, l'achat d'équipements agricoles d'occasion dans le cadre des programmes destinés aux jeunes agriculteurs; souligne que cela permettrait d'accroître le pouvoir d'achat des jeunes et des nouveaux agriculteurs, en particulier dans les exploitations de petite taille et financièrement limitées;

Or. en

Amendement 317
Luis-Vicențiu Lazarus

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que l'accès limité au financement touche particulièrement les jeunes agriculteurs qui reprennent des exploitations familiales ou créent de nouvelles exploitations et invite les États membres à mettre en place des mécanismes nationaux de garantie et de soutien adaptés aux spécificités du secteur agricole, afin de faciliter leur accès au crédit et aux investissements productifs;

Or. ro

Amendement 318
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. recommande un cadre plus solide et plus efficace pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales dans la filière agroalimentaire; souligne qu'une rémunération équitable, des revenus agricoles prévisibles et un renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs sont des conditions préalables pour inciter les jeunes à s'engager dans ce secteur et à y rester;

Or. en

Amendement 319
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt ***et*** les crédits à long terme;	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure***, sensibles à la dimension de genre,*** pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement ***ciblés***, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt ***ou*** les crédits à long terme; ***constate cependant avec inquiétude que l'accès au crédit tend à favoriser les stratégies à forte intensité de capital, qui peuvent entraîner un surendettement, contribuer à la concentration foncière et, à terme, contraindre les petites exploitations agricoles à quitter le marché, ce qui porte atteinte à la diversité et à la résilience du secteur agricole que le renouvellement des générations devrait préserver; souligne, par conséquent, que la facilité d'accès au crédit ne doit pas se faire au prix d'un niveau d'endettement intenable pour les jeunes agriculteurs;***

Or. en

Amendement 320
Carmen Crespo Díaz; Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission ***et*** les États membres ***à diversifier*** les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt ***et*** les crédits à	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission***,*** les États membres ***et la Banque européenne d'investissement à élargir*** les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties ***publiques***, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux

long terme;	d'intérêt**,** les crédits à long terme***, les différés de remboursement et les cautions qui réduisent autant que possible ou suppriment l'exigence de garanties réelles supplémentaires pendant la phase de démarrage de l'activité***;

Or. es

Amendement 321
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, ***les exonérations et les incitations fiscales,*** les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;

Or. en

Amendement 322
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte,	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte,

les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme; ***souligne que ces instruments devraient offrir des conditions de financement adaptées aux cycles d'investissement spécifiques du secteur agricole et aux besoins des jeunes agriculteurs, notamment par des taux d'intérêt préférentiels, des flexibilités en matière de remboursement et des périodes de grâce, si nécessaire; invite en outre la Commission et les États membres à renforcer leur collaboration avec les institutions financières privées afin d'obtenir une plus grande compréhension et une meilleure reconnaissance de modèles d'agriculture diversifiés et innovants, et d'améliorer leur accès au financement;***

Or. en

Amendement 323
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme; ***souligne que ces instruments devraient offrir des conditions de financement adaptées aux cycles d'investissement spécifiques du secteur agricole et aux besoins des jeunes agriculteurs, notamment par des taux d'intérêt préférentiels, des flexibilités en matière de remboursement et des périodes***

de grâce, si nécessaire;

Or. en

Amendement 324
Peter Agius

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme***, avec un accès simplifié pour les exploitations fragmentées et de petite taille, des options de préfinancement et des exigences réduites en matière de garanties pour les jeunes agriculteurs qui investissent dans la modernisation, l'irrigation, le stockage, la transformation et les capacités de commercialisation***;

Or. en

Amendement 325
Arash Saeidi, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte,	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte,

les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme***, y compris pour l'acquisition de terres***; ***souligne que ces instruments devraient également favoriser des conditions de vie et de travail décentes, notamment l'accès aux soins de santé, la protection de l'environnement et l'égalité de genre;***

Or. en

Amendement 326
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme***; insiste toutefois sur la nécessité de soumettre ces outils à des tests de résistance par rapport aux fluctuations du marché pour veiller à ce que les jeunes agriculteurs ne soient pas encouragés à contracter un niveau d'endettement intenable***;

Or. en

Amendement 327
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme;	13. demande la mise en place d'instruments financiers sur mesure pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants, et invite la Commission et les États membres à diversifier les instruments de financement, dont le financement mixte, les garanties, les fonds renouvelables, les prêts à faible taux d'intérêt et les crédits à long terme; ***souligne que ces instruments doivent offrir des conditions plus avantageuses pour favoriser la numérisation et l'innovation dans la production agricole;***

Or. es

Amendement 328
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite les États membres à maintenir et à renforcer l'aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs dans le cadre de la PAC 2028-2034; demande que ce paiement complémentaire soit étalé sur cinq ans, qu'il soit découplé des hectares admissibles, des plafonds et de la dégressivité, et qu'il soit accessible à tous les jeunes agriculteurs, y compris au sein de structures d'exploitation permettant des installations conjointes;

Or. en

Amendement 329
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission, en coopération avec les États membres et les institutions financières, y compris les banques de développement nationales et les établissements de crédit, à mettre au point d'autres instruments financiers mieux adaptés aux modèles d'exploitation agricole de petite taille et agroécologiques, notamment le financement solidaire, les systèmes de crédit coopératifs et les mécanismes de capitaux patients; invite en parallèle la Commission et les États membres à mettre en place des services de médiation de dette et d'alerte précoce afin d'accompagner les agriculteurs en difficulté financière;

Or. en

Amendement 330
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite les États membres à garantir, dans le cadre des mesures en faveur des jeunes agriculteurs et du renouvellement des générations, un accès effectif et facilité aux instruments financiers destinés à soutenir l'installation, les investissements et le développement des exploitations agricoles;

Or. it

Amendement 331
Stefan Köhler

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne la nécessité de proposer des produits financiers adaptés aux besoins des jeunes agriculteurs, notamment avec des durées suffisamment longues et des conditions stables, afin de créer un environnement de financement et d'investissement sûr qui, à son tour, donne aux jeunes agriculteurs les moyens de s'adapter et d'innover, mais aussi d'obtenir les avantages, souvent à long terme, de leurs investissements, par exemple lorsqu'il s'agit d'infrastructures agricoles, d'optimisation des processus ou d'automatisation.

Or. en

Amendement 332
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande que les instruments financiers destinés aux jeunes agriculteurs tiennent compte des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes agricultrices pour l'accès au crédit, les garanties et l'investissement initial, en favorisant des lignes de financement adaptées, des cautions publiques, des conseils financiers et un soutien aux projets menés par des femmes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des coopératives et de la transformation agroalimentaire;

Or. es

Amendement 333
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite les États membres à garantir un régime fiscal favorable aux jeunes agriculteurs et à éviter l'imposition ou la taxation des aides accordées aux jeunes agriculteurs dans le cadre de la PAC, ainsi que des autres formes de financement et de soutien destinées à l'installation, aux investissements et au renouvellement des générations dans l'agriculture, afin que l'effet de ces instruments soit intégralement préservé au bénéfice des agriculteurs;

Or. ro

Amendement 334
Christine Singer, Asger Christensen, Charles Goerens, Barry Cowen, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande à ce qu'une attention particulière soit accordée aux exploitations d'élevage, aux systèmes d'hébergement modernes et respectueux du bien-être animal, à la gestion du fumier et aux infrastructures agricoles résilientes au changement climatique dans l'aide à l'investissement pour les jeunes agriculteurs, afin que ces derniers puissent investir dans une production animale tournée vers l'avenir tout en préservant leur viabilité économique;

Or. en

Amendement 335
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande à la Commission et aux États membres de continuer à étudier la possibilité pour les jeunes agriculteurs ou les nouveaux arrivants de mobiliser des capitaux extérieurs afin de financer leur installation, tout en veillant à ce que ces agriculteurs restent les décideurs de leurs choix opérationnels;

Or. en

Amendement 336
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission et les États membres à soutenir davantage les investissements collectifs, en particulier dans la mécanisation partagée, les infrastructures de transformation, le stockage et la commercialisation, afin de réduire les coûts d'installation, d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles et de favoriser les dynamiques territoriales;

Or. en

Amendement 337
Ciaran Mullooly, Jérémy Decerle

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à aider les États membres à mettre en place des allègements ciblés de l'impôt sur le revenu pour les nouveaux arrivants dans le secteur agricole et les ouvriers agricoles qualifiés, y compris des régimes temporaires reposant sur le modèle de mesures efficaces visant à attirer des talents adoptées dans d'autres secteurs stratégiques;

Or. en

Amendement 338
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. demande un renforcement de la coopération entre la Commission, les États membres, la BEI et le Fonds européen d'investissement afin de développer et de renforcer des instruments financiers spécifiquement destinés aux jeunes agriculteurs, visant à faciliter leur installation, leurs investissements et le développement de leurs exploitations agricoles; souligne, en particulier, l'importance des systèmes de garantie publics et des mécanismes de partage des risques entre les pouvoirs publics et les institutions financières, afin d'améliorer l'accès au crédit et de réduire les obstacles financiers à l'entrée dans le secteur agricole;

Or. it

Amendement 339
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne l'importance de mettre en place des régimes de financement spécifiques qui tiennent compte des spécificités économiques du secteur agricole et des délais nécessaires pour que les nouvelles exploitations atteignent la rentabilité, en prévoyant, le cas échéant, des conditions préférentielles telles qu'une période de grâce minimum de quatre ans pour les prêts destinés aux jeunes agriculteurs;

Or. it

Amendement 340
Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. recommande une révision des règles d'admissibilité au dispositif de lissage des revenus afin de garantir que les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants puissent bénéficier de cette mesure à un stade plus précoce de leur carrière agricole;

Or. en

Amendement 341
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs;	14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies***, y compris la rareté de la ressource en eau, les sécheresses, les phénomènes météorologiques extrêmes, la dégradation des sols et les crises sanitaires animales et végétales,*** et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs***, tout en soutenant l'adaptation au changement climatique, la gestion durable de l'eau et la résilience des exploitations agricoles à long terme***;

Or. en

Amendement 342
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à ***les rendre plus accessibles*** aux jeunes agriculteurs;	14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques***, les mesures d'adaptation au changement climatique ainsi que la préparation aux crises*** et à

améliorer leur accessibilité aux jeunes agriculteurs; ***exhorte les États membres à échanger leurs bonnes pratiques et à renforcer la cohérence de leurs outils de gestion des risques, afin de mieux tenir compte de l'évolution des conditions climatiques régionales;***

Or. en

Amendement 343
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, ***au*** marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs;	14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, ***à l'instabilité du*** marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs***, mais aussi à adopter des outils de gestion des crises plus réactifs et plus efficaces grâce à des interventions publiques sur le marché, ainsi qu'à des mesures d'incitation spécifiques en faveur des pratiques agricoles contribuant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, notamment la diversification des cultures, l'exploitation mixte et l'amélioration de la santé des sols***;

Or. en

Amendement 344
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs;	14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques***, tout en subissant d'importantes pressions en matière de santé au travail, l'agriculture restant l'un des secteurs les plus dangereux de l'Union, avec des taux d'accidents mortels environ trois fois supérieurs à la moyenne européenne et des niveaux élevés de stress, de dépression et de suicide par rapport à la population générale***; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques et à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 345
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques ***et*** à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs;	14. met en garde contre le fait que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus exposés aux risques liés au climat, au marché et aux maladies, et qu'ils sont confrontés à un accès inégal aux outils de gestion des risques; invite la Commission et les États membres à renforcer les outils de gestion des risques***,*** à les rendre plus accessibles aux jeunes agriculteurs ***et à améliorer leur couverture pour les jeunes***;

Or. es

Amendement 346
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne, dans ce contexte, qu'il est essentiel de mettre en place un cadre européen plus solide pour la gestion des risques agricoles, notamment grâce à la création d'un mécanisme européen de réassurance agricole à même de renforcer la résilience financière du secteur à la fréquence et à l'intensité croissantes des phénomènes climatiques extrêmes, aux crises sanitaires et aux perturbations du marché, garantissant ainsi une meilleure couverture des risques, la stabilité des revenus agricoles et l'accès à des instruments d'assurance plus efficaces et financièrement abordables pour les agriculteurs;

Or. pt

Amendement 347
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne l'importance d'encourager l'adoption de mesures préventives dans le cadre des outils de gestion des risques;

Or. en

Amendement 348
Michal Wiezik, Jérémy Decerle

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission et les États membres à compléter les outils de gestion des risques par un soutien accru aux mesures préventives et aux investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique visant à réduire l'exposition aux risques climatiques et environnementaux, en accordant une attention particulière à la viabilité à long terme et aux besoins des jeunes agriculteurs et des nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 349
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que l'accès durable à l'eau et sa gestion efficace constituent des conditions essentielles à la viabilité économique des exploitations agricoles et au renouvellement des générations, dans un contexte marqué par la fréquence accrue des sécheresses, des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes; invite la Commission et les États membres à accorder la priorité, dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC, aux investissements réalisés par les jeunes agriculteurs dans l'irrigation durable, le stockage d'eau, la réutilisation des eaux usées traitées, l'agroécologie et les solutions fondées sur la nature, afin de

renforcer la résilience des exploitations agricoles dans le domaine de l'eau tout en garantissant la protection des ressources en eau et des écosystèmes;

Or. en

Amendement 350
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne l'importance de renforcer la résilience hydrique du secteur agricole, en soutenant les investissements dans les infrastructures de stockage, de transport et de distribution de l'eau, ainsi que dans la modernisation et l'efficacité des systèmes d'irrigation et dans l'adoption de solutions technologiques innovantes en matière de gestion des ressources en eau, afin d'accroître la capacité d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, de réduire la vulnérabilité à la sécheresse et de garantir la disponibilité de l'eau pour la production agricole;

Or. pt

Amendement 351
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Emma Wiesner, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne qu'un revenu agricole équitable, prévisible et rémunérateur est essentiel pour attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture et garantir ainsi

le renouvellement des générations; demande donc un renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur, un renforcement du soutien aux organisations et coopératives de producteurs, et l'adoption de mesures efficaces contre les pratiques commerciales déloyales;

Or. en

Amendement 352
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. prend acte de l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement, et du fait que le programme «Horizon Europe», de manière complémentaire avec le Fonds européen pour la compétitivité et la politique agricole commune, devrait accorder la priorité à la recherche et au développement de vaccins contre les maladies animales, auxquels tous les agriculteurs doivent pouvoir accéder rapidement, sur un pied d'égalité et en temps utile;

Or. pt

Amendement 353
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. insiste sur ***l'importance de la***	15. insiste sur ***le fait que l'adoption des***

communication concernant les outils de financement et de gestion des risques ***afin d'encourager leur adoption par*** les jeunes agriculteurs;

outils de financement et de gestion des risques ***dépend non seulement de la connaissance de ces outils, mais aussi de leur accessibilité; demande une simplification des procédures administratives, ainsi qu'un accompagnement adéquat et des conditions de mise en œuvre simples à appliquer pour*** les jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 354
Stefan Köhler

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. insiste sur l'importance ***de la*** communication concernant les outils de financement et de gestion des risques afin d'encourager leur adoption par les jeunes agriculteurs;	15. insiste sur l'importance ***d'une*** communication ***complète et pragmatique*** concernant les outils de financement et de gestion des risques ***ainsi que les services de conseil en matière de plans d'affaires*** afin d'encourager leur adoption par les jeunes agriculteurs ***et de fournir des services pertinents produisant des résultats tangibles, par exemple par l'intermédiaire de services d'information et/ou de conseil spécialisés au sein des offices de développement rural ou d'autres services spécialisés appropriés au niveau local ou régional;***

Or. en

Amendement 355
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. insiste sur l'importance de la communication concernant les outils de financement et de gestion des risques ***afin d'encourager leur adoption par*** les jeunes agriculteurs;	15. insiste sur l'importance de la communication concernant les outils de financement et de gestion des risques***, étant donné qu'un niveau plus élevé d'information et de confiance parmi*** les jeunes agriculteurs ***contribue à une utilisation plus large de ces instruments***;

Or. ro

Amendement 356
Michal Wiezik, Jérémy Decerle

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. insiste sur l'importance de la communication concernant les outils de financement et de gestion des risques afin d'encourager leur adoption par les jeunes agriculteurs;	15. insiste sur l'importance de la communication concernant les outils de financement***, d'adaptation*** et de gestion des risques afin d'encourager leur adoption par les jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 357
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne la nécessité de promouvoir des programmes de formation et de renforcement des capacités en matière d'éducation financière, de gestion d'entreprise et de planification des investissements, afin d'améliorer la capacité des jeunes agriculteurs à accéder au crédit, à évaluer les options de

financement, à gérer les risques et à prendre des décisions économiques éclairées, contribuant ainsi à la viabilité économique et à la compétitivité de leurs exploitations agricoles;

Or. pt

Amendement 358
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Pekka Toveri

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. rappelle que l'adoption des outils de financement et de gestion des risques dépend non seulement de la connaissance de ces outils, mais aussi de leur accessibilité; demande une simplification des procédures administratives, ainsi qu'un accompagnement adéquat et des conditions de mise en œuvre simples à appliquer pour les jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 359
Georgiana Teodorescu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. insiste sur le fait que le renouvellement des générations est voué à l'échec si la production agricole primaire reste le segment le moins rentable de la chaîne de valeur alimentaire; invite la Commission et les États membres à appliquer rigoureusement la directive sur les pratiques commerciales déloyales

(PCD), en veillant à ce que les jeunes agriculteurs disposent d'un pouvoir de négociation contractuel leur permettant d'obtenir des prix équitables qui couvrent leurs coûts de production initiaux élevés et leur garantissent un niveau de vie décent;

Or. en

Amendement 360
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande à la Commission de permettre, dans le cadre européen applicable, que les États membres mettent en place une fiscalité spécifique et adaptée au démarrage de l'activité agricole des jeunes agriculteurs, comprenant des incitations, des abattements ou des reports liés à l'installation, à l'investissement productif, à la transmission d'exploitations, à l'acquisition de terres et au maintien de l'activité agricole;

Or. es

Amendement 361
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. reconnaît que le renouvellement des générations dans l'agriculture européenne est étroitement lié à la capacité des agriculteurs à être

compétitifs dans des conditions équitables, et insiste sur l'importance de veiller à ce que les produits agricoles importés de pays tiers soient soumis à des mesures de sauvegarde et à des normes appropriées, afin de protéger la compétitivité et la viabilité à long terme des exploitations agricoles de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 362
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que l'augmentation des risques climatiques, sanitaires, de marché et géopolitiques constituent un obstacle croissant au renouvellement des générations; demande un renforcement du soutien aux instruments de gestion des risques, aux mesures d'adaptation au changement climatique et à la préparation aux crises pour les jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 363
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que la réduction de l'exposition au risque grâce à ces instruments devrait être davantage prise en compte par le secteur bancaire lors de l'évaluation de l'accès au crédit pour les

jeunes agriculteurs;

Or. it

Amendement 364
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne en outre la nécessité de renforcer la formation spécialisée du personnel des établissements de crédit en matière d'évaluation des plans d'entreprise agricoles et des risques spécifiques au secteur, en tenant dûment compte des cycles d'investissement propres à l'agriculture, des délais de rentabilité et des périodes de remboursement plus longues, ainsi que des profils de risque distincts par rapport à d'autres secteurs d'activité émergents;

Or. it

Amendement 365
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne la proposition de la Commission visant à exclure les agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite et qui perçoivent une pension de retraite de l'admissibilité aux paiements directs, à compter de 2032; estime que cette mesure ne reflète ni la diversité des structures agricoles de l'Union ni la réalité socio-économique de nombreuses exploitations familiales; affirme ainsi que

l'éligibilité aux aides doit continuer à reposer sur l'exercice effectif de l'activité agricole, indépendamment du statut de retraité de l'agriculteur;

Or. pt

Amendement 366
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***souligne que la*** succession ***agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives***;	16. ***rappelle avec fermeté que le droit civil, la propriété foncière, l'encadrement des baux ruraux, les règles de*** succession ***ainsi que les régimes de pensions sociales et de retraite relèvent de la compétence exclusive et souveraine des États membres ; s'oppose à toute tentative d'harmonisation de ces droits ou à leur intégration dans les mécanismes de contrôle du Semestre européen***;

Or. fr

Amendement 367
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que la succession agricole est entravée par ***des retraites insuffisantes***, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales ***et*** les lourdeurs administratives;	16. souligne que la succession agricole est entravée par ***le niveau peu élevé des revenus de retraite***, l'insécurité financière***, la hausse des prix fonciers***, la complexité des règles successorales***,*** les lourdeurs administratives ***et les difficultés d'accès aux services nécessaires à la création d'une exploitation agricole, tels que les pépinières et les transports, surtout dans***

les zones rurales, les îles et les régions ultrapériphériques;

Or. en

Amendement 368
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives;	16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales***, la disponibilité limitée de la planification de la succession*** et les lourdeurs administratives; ***fait observer à cet égard l'absence de mesures d'incitation en faveur des transferts d'exploitations agricoles, de la mobilité foncière et des mécanismes de médiation;***

Or. en

Amendement 369
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives;	16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, ***des charges fiscales élevées,*** la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives;

Or. de

Amendement 370
Willemien Koning

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives;	16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales***, une réglementation fiscale contraignante*** et les lourdeurs administratives;

Or. en

Amendement 371
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives;	16. souligne que la succession agricole est entravée par des retraites insuffisantes, l'insécurité financière, la complexité des règles successorales et les lourdeurs administratives***, ainsi que par la rétention foncière***;

Or. en

Amendement 372
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que, dans de nombreux cas, les pensions de retraite des

agriculteurs restent inférieures au revenu nécessaire pour garantir un niveau de vie décent, et qu'elles sont particulièrement insuffisantes à une période de la vie où les coûts liés aux soins de santé, à l'aide et à la dépendance ont tendance à augmenter; estime donc qu'il est essentiel de créer un cadre qui garantisse une retraite financièrement sûre aux agriculteurs, en facilitant la transmission intergénérationnelle des exploitations et le renouvellement des générations dans le secteur agricole;

Or. pt

Amendement 373
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que l'accès à la propriété foncière, tout comme la transmission de l'exploitation à la jeune génération, entraîne dans plusieurs États membres des charges fiscales considérables, notamment en matière d'impôt sur les acquisitions foncières, de droits de donation et de droits de succession, qui pèsent davantage sur les jeunes agriculteurs lors de la phase initiale à forte intensité de capital et qui retardent, voire empêchent, la transmission de l'exploitation;

Or. de

Amendement 374
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite les États membres à envisager et à prévoir, dans le cadre de leurs compétences fiscales, des allègements fiscaux ciblés pour la reprise d'une exploitation agricole ainsi que pour la transmission intrafamiliale et extrafamiliale;

Or. de

Amendement 375
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne l'importance de reconnaître et de soutenir la transmission intergénérationnelle des exploitations agricoles, en veillant à ce que les mécanismes de soutien à l'installation des jeunes agriculteurs valorisent de manière adéquate la succession familiale, étant donné que la continuité de l'activité agricole d'une génération à l'autre constitue l'un des principaux facteurs de renouvellement des générations, de préservation des connaissances techniques accumulées et de maintien de l'activité productive dans les territoires ruraux;

Or. pt

Amendement 376
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. reconnaît que les exploitations agricoles familiales jouent un rôle crucial en facilitant la réussite du renouvellement des générations et qu'elles restent un pilier de l'agriculture européenne;

Or. en

Amendement 377
Stefan Köhler

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. reconnaît l'écart salarial entre le secteur agricole et les autres secteurs économiques; fait observer que le salaire d'un agriculteur peut être (bien) inférieur au salaire brut moyen national d'un État membre donné; encourage donc les États membres à faciliter la collecte de données et les travaux comparatifs visant à renforcer la transparence salariale pour les agriculteurs, tant au niveau national qu'à l'échelle de l'Union; et demande instamment aux États membres d'intensifier leurs efforts afin de parvenir à une rémunération équitable pour les agriculteurs;

Or. en

Amendement 378
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite les États membres, en étroite collaboration avec la Commission, à mettre en place des mécanismes d'alerte et de conseil préventif à destination des agriculteurs, fournissant des informations rapides sur les risques climatiques, phytosanitaires, zoosanitaires et de marché afin de permettre l'adoption en temps utile de mesures visant à protéger les cultures, les animaux et les investissements agricoles;

Or. ro

Amendement 379
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. constate que les facteurs sociaux et psychologiques jouent également un rôle important dans la succession agricole;

Or. en

Amendement 380
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite les États membres à revoir leurs régimes de pension et leurs conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives	17. invite les États membres à revoir leurs régimes de pension et leurs conditions de départ à la retraite, et à ***renforcer la couverture des retraites pour***

favorisant la retraite progressive ***et*** la coopération intergénérationnelle; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et ***sans perdre l'aide de base au revenu***;

les agriculteurs; exhorte en outre les États membres à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive***,*** la coopération intergénérationnelle ***et les transferts d'exploitations agricoles, et à encourager le recours à des régimes de pension privés complémentaires grâce à une aide à la planification financière et à des programmes de sensibilisation; souligne l'importance d'apporter aux agriculteurs des conseils et un accompagnement accessibles en matière de planification des retraites et de succession agricole, et demande que des efforts soient consentis pour garantir que toutes les personnes exerçant activement une activité agricole, y compris les membres de la famille, les conjoints et les partenaires, bénéficient d'un accès adéquat à la protection sociale et aient la possibilité de se constituer des droits à la retraite autonomes***; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et ***la sécurité financière, grâce à des systèmes de retraite et de protection sociale adéquats, tout en veillant à ce que les aides de la PAC restent ciblées sur les agriculteurs actifs et facilitent la mobilité foncière en faveur des jeunes agriculteurs et des nouveaux arrivants***;

Or. en

Amendement 381
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite les États membres à revoir leurs régimes de pension et leurs conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive ***et*** la	17. invite les États membres à revoir leurs régimes de pension et leurs conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive***,*** la

coopération intergénérationnelle; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité ***et*** sans perdre l'aide de base au revenu;	coopération intergénérationnelle ***et la transmission effective d'exploitations à de jeunes agriculteurs***; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité sans perdre l'aide de base au revenu ***et que les instruments fiscaux, successoraux et de conseil doivent favoriser une transition organisée de l'exploitation***;

Or. es

Amendement 382
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite les États membres à revoir leurs régimes de pension et leurs conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive et la coopération intergénérationnelle; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et ***sans perdre l'aide de base au revenu***;	17. invite les États membres à revoir leurs régimes de pension et leurs conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive et la coopération intergénérationnelle; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et ***la sécurité financière, grâce à des systèmes de retraite et de protection sociale adéquats, tout en veillant à ce que les aides de la PAC restent ciblées sur les agriculteurs actifs et facilitent la mobilité foncière en faveur des jeunes agriculteurs et des nouveaux arrivants***;

Or. en

Amendement 383
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite les États membres à revoir ***leurs*** régimes de pension et ***leurs*** conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive et la coopération intergénérationnelle; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et sans perdre l'aide de base au revenu;	17. invite les États membres à revoir ***les*** régimes de pension et ***les*** conditions de départ à la retraite, et à introduire des mesures incitatives favorisant la retraite progressive***, l'activité agricole à temps partiel*** et la coopération intergénérationnelle; affirme que les agriculteurs âgés doivent pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et sans perdre l'aide de base au revenu;

Or. en

Amendement 384
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que le départ à la retraite des agriculteurs, la succession agricole et l'installation des jeunes agriculteurs devraient être considérés comme les maillons d'une même chaîne de politiques intégrées et que les agriculteurs plus âgés ne devraient pas être soumis à des sanctions administratives ou fiscales lorsqu'ils cèdent leur exploitation, leurs terres ou leurs actifs productifs à la génération suivante;

Or. en

Amendement 385
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande à la Commission et aux États membres d'étudier la mise en place d'un programme européen de retraite anticipée pour les agriculteurs, financé par des fonds européens, visant à faciliter la transmission générationnelle des exploitations agricoles; estime que cet instrument devrait offrir une sécurité financière aux agriculteurs en fin de carrière, encourager la transmission en temps utile des exploitations aux jeunes agriculteurs et contribuer à accélérer le renouvellement des générations, tout en renforçant la compétitivité et la pérennité de l'activité agricole dans les zones rurales;

Or. pt

Amendement 386
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite la Commission et les États membres à soutenir les dispositifs volontaires de succession agricole qui facilitent le transfert progressif des responsabilités de gestion, des compétences et des actifs agricoles aux agriculteurs plus jeunes grâce à des plans de succession structurés;

Or. en

Amendement 387
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. souligne qu'un renouvellement des générations efficace passe par des politiques qui profitent aux deux générations et garantissent la pérennité et la viabilité de l'agriculture familiale;

Or. en

Amendement 388
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Anna Strolenberg

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. signale que la précarité du statut des conjoints et des partenaires des agriculteurs entrave le renouvellement des générations; constate en particulier la difficulté pour les conjoints et les partenaires des agriculteurs d'accéder à des services sociaux, déjà globalement insuffisants, auxquels les agriculteurs ont normalement accès, notamment les droits à la retraite, le congé de maternité, les services de remplacement sur l'exploitation et la formation; relève, à cet égard, que la règle «propriétaire unique/chef d'exploitation unique» appliquée dans de nombreux États membres contribue fortement à ce problème, et invite les États membres à faciliter le co-entrepreneuriat formel dans le secteur agricole;

Or. en

Amendement 389
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne qu'une protection sociale fiable et un régime d'assurance sociale et de retraite autonome pour les agriculteurs constituent des conditions essentielles tant pour garantir une retraite digne à la génération qui cède son exploitation que pour assurer la protection de la génération qui la reprend; invite les États membres à renforcer leurs systèmes de sécurité sociale destinés aux agriculteurs et aux agricultrices et à lever les obstacles de nature sociale qui entravent la transmission ordonnée des exploitations agricoles;

Or. de

Amendement 390
Veronika Vrecionová, Georgiana Teodorescu, Jessika van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la Commission à repérer, évaluer et promouvoir les bonnes pratiques des États membres ou à élaborer des lignes directrices s'appuyant sur des expériences nationales fructueuses en matière de régimes de départ à la retraite volontaire et de transfert d'exploitations agricoles, y compris les modalités de départ à la retraite progressif, les incitations fiscales et financières, ainsi que les services d'aide à la planification de la succession, en vue

de favoriser le renouvellement des générations dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 391
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. encourage les États membres à s'inspirer des meilleures pratiques issues des régimes d'assurance sociale agricole existants dans l'Union afin de renforcer la protection sociale et de garantir l'adéquation des revenus de retraite pour les agriculteurs, en particulier dans les secteurs et les régions économiquement vulnérables où la faible rentabilité crée des obstacles supplémentaires au transfert des exploitations agricoles en temps opportun;

Or. en

Amendement 392
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Emma Wiesner, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite les États membres, sans préjudice de leurs compétences, à recourir à des instruments fiscaux adaptés, notamment des allègements fiscaux et des mesures d'incitation, afin de faciliter le transfert des exploitations agricoles, la succession et la mobilité foncière en faveur des jeunes agriculteurs et des

nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 393
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite les États membres à recourir à des instruments fiscaux adaptés, notamment des allègements fiscaux et des mesures d'incitation, afin de faciliter le transfert des exploitations agricoles, la succession et la mobilité foncière en faveur des jeunes agriculteurs et des nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 394
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande à la Commission européenne et aux États membres d'étudier des modèles d'incitations à la transmission des exploitations qui indemnisent les agriculteurs en âge de prendre leur retraite qui décident de céder leur exploitation à des jeunes;

Or. es

Amendement 395
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage ***la Commission et*** les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux;	18. encourage les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux;

Or. fr

Amendement 396
Willemien Koning

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage la Commission et les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux;	18. encourage la Commission et les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux***, et à veiller à ce que la réglementation fiscale facilite le transfert des exploitations plutôt que de les entraver, en particulier au sein de la famille***;

Or. en

Amendement 397
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage la Commission et les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux,	18. encourage la Commission et les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux***, en vue de la transmission des terres et des exploitations agricoles aux nouvelles générations****;*

Or. ro

Amendement 398
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. encourage la Commission et les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs et sociaux;	18. encourage la Commission et les États membres à élaborer des modèles de conseil intégrés pour accompagner les familles d'agriculteurs tout au long du processus de transmission, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques, financiers, administratifs***, psychologiques*** et sociaux;

Or. en

Amendement 399
Benoit Cassart, Asger Christensen, Christine Singer, Jérémy Decerle, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite les États membres à mettre

au point des incitations fiscales, telles qu'une réduction des droits de succession sur les terres louées à des agriculteurs dans le cadre de baux à long terme, afin de faciliter la transmission des exploitations agricoles et les investissements réalisés par les jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 400
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne l'importance des programmes de mentorat et du transfert de connaissances intergénérationnel pour garantir que les compétences, l'expérience et les connaissances agricoles locales soient transmises aux jeunes agriculteurs et aux nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 401
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande que les modèles de conseil en matière de succession incluent des services de médiation, de planification des activités, d'évaluation des actifs, de fiscalité, d'accès au financement et d'accompagnement juridique, afin d'éviter les conflits familiaux, d'accélérer

la transmission et d'offrir une sécurité tant à l'agriculteur sortant qu'au jeune agriculteur entrant;

Or. es

Amendement 402
Stefan Köhler

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage la Commission européenne à faciliter l'échange des meilleures pratiques en matière de régimes de retraite adéquats et/ou de modèles de succession agricole entre les États membres, afin d'offrir de meilleures perspectives aux chefs d'exploitation souhaitant entamer leur transition vers la retraite et de favoriser l'entrée des jeunes exploitants agricoles dans le secteur;

Or. en

Amendement 403
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Marie Dauchy, Barbara Bonte, Tomáš Kubín, Mireia Borrás Pabón, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que la proposition visant à supprimer les aides au revenu destinées aux agriculteurs retraités ne garantit pas le renouvellement des générations, et que l'absence de ces aides contraindrait les États membres à indemniser ceux qui, grâce à leur précieuse expérience, apportent des conseils indispensables aux

jeunes générations;

Or. en

Amendement 404
Ciaran Mullooly, Jérémy Decerle, Christine Singer

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission à aider les États membres à adopter des mesures visant à faciliter la transmission intergénérationnelle précoce, organisée et sécurisée des exploitations agricoles, notamment par des mesures fiscales ciblées, une sécurité juridique pour les structures des exploitations familiales et un accompagnement efficace pour les nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 405
Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite la Commission à élaborer des orientations de l'Union concernant les accords prénuptiaux afin de favoriser leur reconnaissance et leur force exécutoire dans l'ensemble des États membres, dans le but de protéger les actifs agricoles familiaux lors de la succession et de la transmission intergénérationnelle;

Or. en

Amendement 406
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le renouvellement générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production;	19. souligne que le renouvellement générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; ***attire l'attention sur le fait que les formes d'exploitation agricole collaborative, notamment les partenariats, le métayage, l'élevage sous contrat et la location à long terme, constituent d'autres voies d'accès viables au secteur; met en garde contre le fait que le recours à ces formes d'exploitation reste inégal, en partie en raison de contraintes financières et d'un manque de clarté quant aux rôles et aux responsabilités qu'elles impliquent;*** réclame ***de la Commission et des États membres qu'ils apportent*** un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production***, y compris par des financements et des structures de gestion formalisées, afin d'améliorer leur efficacité et leur accessibilité***;

Or. en

Amendement 407
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le renouvellement	19. souligne que le renouvellement

générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production;	générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale***; fait remarquer que les nouveaux arrivants issus de milieux non agricoles se heurtent à un nombre croissant d'obstacles, notamment le manque de terres, de capitaux, de garanties, de réseaux relationnels et de connaissance du secteur***; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production; ***invite en particulier les États membres à mettre en place des parcours spécifiques destinés aux nouveaux arrivants issus de milieux non agricoles, comprenant notamment un mentorat prolongé, des modèles d'incubation agricole progressifs, l'accès à des exploitations pilotes et des structures coopératives d'installation;***
	Or. en

Amendement 408
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le renouvellement générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production;	19. souligne que le renouvellement générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production***, y compris des parcours d'installation progressifs, des incubateurs d'entreprises agricoles, des programmes de mentorat et un accès facilité au crédit et à la terre***;
	Or. en

Amendement 409
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne que le renouvellement générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative et aux modes d'accès innovants aux moyens de production;	19. souligne que le renouvellement générationnel ne peut reposer uniquement sur la succession familiale; réclame un soutien accru aux nouveaux arrivants, aux personnes issues de milieux non agricoles, aux modèles d'agriculture coopérative ***et collective*** et aux modes d'accès innovants aux moyens de production;

Or. en

Amendement 410
Arash Saeidi, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que le renouvellement des générations est désormais structurellement compromis par une crise foncière profonde, résultant de la financiarisation croissante des terres agricoles, de la spéculation et de l'accaparement des terres par des fonds d'investissement et des entreprises qui considèrent les terres agricoles comme un actif financier, au détriment de leur rôle dans l'approvisionnement alimentaire et le service à la communauté; déplore l'accélération de la disparition des petites et moyennes exploitations agricoles, leurs terres étant contraintes d'être vendues ou abandonnées face à des prix fonciers inabordables pour les jeunes agriculteurs ne disposant pas d'un capital familial; fait

valoir que cette concentration exacerbe les inégalités en matière d'accès à l'installation dans le secteur agricole et vide de leur substance les politiques de soutien à l'installation tant que les terres restent soumises uniquement aux forces du marché;

Or. en

Amendement 411
Arash Saeidi, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande un renforcement substantiel des outils de régulation foncière, en particulier des droits de préemption et du contrôle de la cession des parts détenues par les organismes publics concernés; réclame la transparence en ce qui concerne la propriété effective des terres agricoles, la mise en place de mécanismes publics de détention foncière pour limiter l'endettement lié à la création d'une exploitation agricole, et l'adoption de mesures pour lutter contre la concentration excessive des terres;

Or. en

Amendement 412
Arash Saeidi, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. estime que les terres agricoles ne peuvent être réduites à un simple actif

financier et qu'elles constituent un atout stratégique au service de la souveraineté alimentaire;

Or. en

Amendement 413
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. met en garde contre la concentration et la financiarisation croissantes des terres agricoles, et réclame des outils nationaux plus forts pour protéger le modèle de l'agriculture familiale et faciliter l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs ;

Or. fr

Amendement 414
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que les structures agricoles collectives et coopératives, y compris les modèles de gestion conjointe d'exploitation, soient pleinement reconnues dans la PAC après 2027 et dans les stratégies nationales de renouvellement des générations, notamment en les incluant explicitement dans les critères d'admissibilité aux mesures de soutien en faveur des jeunes

agriculteurs;

Or. en

Amendement 415
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. affirme que les ouvriers agricoles doivent être considérés comme des acteurs importants du renouvellement des générations et demande la mise en place de programmes de formation adaptés afin de les aider à acquérir des compétences en gestion d'entreprise;

Or. en

Amendement 416
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. reconnaît que les exigences administratives excessives comptent parmi les principaux obstacles à l'accès au secteur agricole, ce qui nuit à l'attractivité de la profession d'agriculteur, en particulier pour les jeunes;

Or. en

Amendement 417
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que le renouvellement des générations ne peut être forcé et doit s'opérer progressivement afin de préserver la dignité de tous les agriculteurs ainsi que leur sécurité et leur stabilité financières;

Or. en

Amendement 418
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. souligne que le renouvellement des générations constitue une occasion historique d'amorcer la transition vers des modèles d'agriculture plus durables, et que les nouvelles générations d'agriculteurs ne doivent plus être enfermées dans des pratiques qui perpétuent la dépendance vis-à-vis de l'industrie agrochimique, dégradent les sols, appauvrissent la biodiversité et nuisent à leur propre santé;

Or. en

Amendement 419
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. demande de placer le soutien à la

conversion vers l'agriculture biologique au cœur des politiques visant à instaurer et à soutenir des pratiques agroécologiques, et à soutenir la diversification, les circuits d'approvisionnement courts et la souveraineté alimentaire locale; déplore la baisse du soutien public à l'agriculture biologique et les tentatives visant à affaiblir le label biologique; estime que ces restrictions compromettent les engagements pris dans le cadre de la stratégie «De la ferme à la table» et découragent la prochaine génération d'agriculteurs engagés dans la transition;

Or. en

Amendement 420
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. estime qu'une politique agricole axée sur le renouvellement des générations ne peut se limiter à l'agrandissement des exploitations et à l'exportation compétitive; met en garde contre le fait que ce modèle, fondé sur la concentration et la dépendance vis-à-vis des intrants chimiques, constitue une impasse sur les plans économique, écologique et humain; demande, au contraire, d'accorder en priorité un soutien aux petites exploitations agricoles autosuffisantes qui créent des emplois; plaide en faveur de programmes d'aide à l'installation, à la succession et à l'accès à la terre qui favorisent les projets biologiques et agroécologiques;

Or. en

Amendement 421
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. estime que le renouvellement des générations ne peut être durable que si les futurs agriculteurs sont protégés contre les risques sanitaires qui ont tant pesé sur leurs prédécesseurs; met en évidence les liens avérés entre l'exposition aux pesticides et l'augmentation de certains cancers ainsi que de maladies neurodégénératives et chroniques; demande d'accorder la priorité à la santé des agriculteurs dans les politiques d'installation, notamment en renforçant les mesures de prévention et de suivi médical dès la phase de formation initiale, en accélérant l'élimination progressive des substances les plus dangereuses et en garantissant à tous les agriculteurs européens un accès effectif aux services de médecine du travail ainsi qu'à un traitement adapté en cas de maladies professionnelles;

Or. en

Amendement 422
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. souligne que le changement climatique constitue un défi majeur pour le renouvellement des générations, car les sécheresses, les inondations et les gelées tardives deviennent de plus en plus fréquentes et aggravent l'instabilité des revenus

agricoles; estime que l'augmentation du risque d'assurance et le coût prohibitif de la couverture privée qui en résulte constituent un véritable obstacle à l'installation des jeunes agriculteurs; demande la mise en place de mécanismes publics de mutualisation des risques climatiques et de garantie contre ces derniers, qui soient accessibles et abordables pour les exploitations agricoles de toutes tailles, afin que l'incertitude climatique ne devienne pas un obstacle supplémentaire à l'accès à la profession;

Or. en

Amendement 423
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance, dans les zones rurales, de l'enseignement professionnel, de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences numériques et entrepreneuriales; encourage une coopération plus étroite entre les écoles d'agriculture, les universités, les services de conseil et les entreprises locales;	20. souligne l'importance, dans les zones rurales, de l'enseignement professionnel, de l'apprentissage tout au long de la vie***, du partage des meilleures pratiques*** et des compétences numériques et entrepreneuriales; encourage une coopération plus étroite entre les écoles d'agriculture, les universités, les services de conseil et les entreprises locales ***afin de garantir que les connaissances, l'innovation et les résultats de la recherche parviennent effectivement aux agriculteurs***; ***demande que les services de formation et de conseil portent davantage sur la gestion d'entreprise, l'agroécologie, le bien-être animal, la gestion durable des sols et de l'eau, l'adaptation au changement climatique, l'innovation numérique, les modèles d'économie circulaire et l'utilisation des énergies renouvelables;***

Or. en

Amendement 424
Emma Wiesner, Asger Christensen, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance, dans les zones rurales, de l'enseignement professionnel, de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences numériques et entrepreneuriales; encourage une coopération plus étroite entre les écoles d'agriculture, les universités, les services de conseil et les entreprises locales;	20. souligne l'importance, dans les zones rurales, de l'enseignement professionnel, de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences numériques et entrepreneuriales; encourage une coopération plus étroite entre les écoles d'agriculture, les universités, les services de conseil et les entreprises locales***, notamment en ce qui concerne les systèmes de production diversifiés et résilients au changement climatique, la gestion durable des exploitations agricoles et les outils numériques au service de l'agriculture de précision***;

Or. en

Amendement 425
Marko Vešligaj, André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance, dans les zones rurales, de l'enseignement professionnel, de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences numériques et entrepreneuriales; encourage une coopération plus étroite entre les écoles d'agriculture, les universités, les services de conseil et les entreprises locales;	20. souligne l'importance, dans les zones rurales, de l'enseignement professionnel, de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences numériques et entrepreneuriales; encourage une coopération plus étroite entre les écoles d'agriculture, les universités, les services de conseil***, les autorités locales et régionales*** et les entreprises locales;

Or. en

Amendement 426
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne également qu'il convient de promouvoir la culture numérique, les compétences technologiques et l'utilisation d'outils numériques innovants, afin d'encourager la modernisation et la compétitivité du secteur agricole; fait également valoir l'importance de l'échange de connaissances, du partage des bonnes pratiques et du transfert d'innovations entre tous les acteurs de l'écosystème agricole;

Or. pt

Amendement 427
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Emma Wiesner, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite les États membres à adapter et à moderniser les programmes d'enseignement et de formation agricoles afin de tenir compte des avancées dans le domaine des nouvelles technologies, telles que les outils numériques, l'agriculture de précision et les nouvelles techniques génomiques, dans le but de doter les jeunes agriculteurs des compétences nécessaires pour préserver un modèle agricole européen innovant et compétitif;

Or. en

Amendement 428
Benoit Cassart, Asger Christensen, Christine Singer, Jérémy Decerle, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite les États membres à adapter et à moderniser les programmes d'enseignement et de formation agricoles afin de tenir compte des évolutions dans le domaine des nouvelles technologies, telles que les outils numériques, l'agriculture de précision et les nouvelles techniques génomiques, dans le but de doter les jeunes agriculteurs des compétences requises pour maintenir un modèle agricole européen innovant et compétitif;

Or. en

Amendement 430
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne qu'un accès large et facilité à la formation dans le domaine agricole, dès le plus jeune âge, est essentiel pour assurer le renouvellement des générations à long terme; met en évidence l'importance d'un réseau étendu d'établissements d'enseignement technique et professionnel agricole ainsi que de modèles de formation en alternance axés sur la pratique, tels qu'ils ont fait leurs preuves dans plusieurs États membres; invite les États membres à

étoffer leur offre de formation agricole, à la rendre accessible dès le plus jeune âge et à proximité du lieu de résidence, et à l'articuler plus étroitement avec la pratique agricole;

Or. de

Amendement 431
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite la Commission à renforcer l'accès du secteur agricole au programme Erasmus+ et à promouvoir la participation active des agriculteurs, des organisations agricoles, des coopératives et des structures de développement rural, non seulement en tant que participants, mais aussi en tant qu'organisateurs et coordinateurs de projets de mobilité, de coopération et d'innovation, afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques et le transfert de connaissances entre les générations et entre les États membres;

Or. ro

Amendement 432
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. invite la Commission et les États membres à faciliter l'accès des jeunes agriculteurs aux possibilités de formation, d'échange d'expériences et de mobilité européenne, notamment par

l'intermédiaire des programmes Erasmus+ et en particulier d'Erasmus pour jeunes entrepreneurs, afin de renforcer les compétences professionnelles, entrepreneuriales, numériques et d'innovation nécessaires à l'agriculture de demain; observe, à cet égard, la nécessité d'une plus grande cohérence entre les critères d'âge applicables aux différents instruments de l'Union destinés aux jeunes agriculteurs et aux programmes de mobilité, ainsi que d'une simplification des procédures administratives de candidature, afin de faciliter l'accès effectif des jeunes agriculteurs à ces possibilités;

Or. ro

Amendement 433
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. demande que les jeunes agriculteurs et agricultrices bénéficient d'un soutien accru dans le cadre d'Erasmus+ et de programmes de mobilité et d'échange similaires, afin qu'ils puissent découvrir les exploitations agricoles et les modèles de production d'autres États membres, échanger des bonnes pratiques et créer des réseaux transfrontières;

Or. de

Amendement 434
Michal Wiezik, Jérémy Decerle

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande un renforcement des synergies entre la PAC et Erasmus+ afin d'élargir les possibilités et d'attirer les jeunes agriculteurs, les apprentis et les entrepreneurs ruraux pour qu'ils échangent leurs connaissances et leurs bonnes pratiques et constituent des réseaux d'agriculteurs à travers l'Union;

Or. en

Amendement 435
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. encourage la promotion d'une participation active au système de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA), au réseau de la CAP et à l'apprentissage par les pairs, ainsi qu'aux possibilités d'échanges et de mobilité, notamment à l'aide de mesures de partage des connaissances financées par la CAP;

Or. en

Amendement 436
Peter Agius

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. plaide en faveur de programmes structurés d'échange de bonnes pratiques destinés aux jeunes agriculteurs, comprenant notamment l'apprentissage

entre pairs, des visites d'exploitations agricoles, le mentorat, des réseaux de démonstration et des échanges entre États membres et régions confrontés à des contraintes similaires, telles que les îles, les systèmes agricoles à petite échelle et les zones vulnérables au changement climatique;

Or. en

Amendement 437
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. préconise des mesures visant à réduire les obstacles financiers, administratifs et géographiques à la participation des agriculteurs et des ouvriers agricoles aux programmes d'enseignement professionnel et d'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

Amendement 438
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. demande un soutien à la transmission des exploitations agricoles à des personnes extérieures à la famille au moyen de conseils juridiques et administratifs, d'incitations et de périodes de transition destinées à assurer le transfert des connaissances et la

continuité de l'activité agricole;

Or. ro

Amendement 439
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. encourage la mise en place de mécanismes d'information destinés à recenser les exploitations agricoles disponibles pour une transmission, afin de faciliter la mise en relation entre les agriculteurs ne disposant pas de successeur familial et les jeunes agriculteurs ou les nouveaux agriculteurs souhaitant reprendre une exploitation;

Or. ro

Amendement 440
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle ***clé que jouent les*** jeunes agriculteurs dans ***l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité*** environnementale ***et contribuant à la transition numérique***;	21. fait valoir le rôle ***des*** jeunes agriculteurs dans ***l'innovation ; met toutefois en garde contre la sur-réglementation*** environnementale ***issue du Pacte vert qui affaiblit la trésorerie et la rentabilité des nouveaux installés*** ; ***demande l'instauration d'une clause de "neutralité réglementaire" interdisant l'imposition de nouvelles contraintes agroécologiques sans une compensation financière intégrale et immédiate ;***

Or. fr

Amendement 441
Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et ***de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique***;	21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision***, de la modernisation de l'irrigation, des capteurs intelligents, de l'automatisation*** et ***des technologies numériques qui permettent d'économiser l'eau, de réduire les coûts, d'améliorer l'efficacité des intrants et de rendre les exploitations agricoles plus viables***;

Or. es

Amendement 442
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique;	21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables***, y compris les pratiques agroécologiques, l'agroforesterie, la production biologique et la protection intégrée des cultures***, renforçant ainsi la durabilité environnementale***, la biodiversité, la santé des sols, la résilience aux changements climatiques et dans le domaine de l'eau,*** et contribuant à la transition numérique; ***invite la Commission et les États membres à veiller à ce que les aides de la PAC en faveur du***

renouvellement des générations soient davantage liées aux investissements dans des systèmes agricoles durables;

Or. en

Amendement 443
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique;	21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision***, des nouvelles techniques génomiques, de l'agrivoltaïsme*** et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et ***la compétitivité de l'Union tout en*** contribuant à la transition numérique;

Or. ro

Amendement 444
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique;	21. fait valoir ***la nécessité de promouvoir l'innovation dans l'agriculture pour la rendre plus compétitive et durable, ainsi que*** le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant

à la transition numérique;

Or. en

Amendement 445
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique;	21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité ***sociale, économique et*** environnementale***, favorisant la résilience des systèmes alimentaires,*** et contribuant à la transition numérique;

Or. en

Amendement 446
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique;	21. fait valoir le rôle clé que jouent les jeunes agriculteurs dans l'adoption de modèles de production innovants, d'une agriculture de précision et de pratiques durables***, telles que l'agriculture biologique et axée sur les productions végétales***, renforçant ainsi la durabilité environnementale et contribuant à la transition numérique;

Or. en

Amendement 447
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne que l'innovation technologique doit s'accompagner de conseils pratiques et d'exigences réglementaires proportionnées;

Or. en

Amendement 448
Jessika van Leeuwen, Veronika Vrecionová, Georgiana Teodorescu, Bert-Jan Ruissen, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne que les technologies numériques, les outils d'agriculture de précision, la robotique, l'intelligence artificielle et d'autres méthodes de production innovantes contribuent nettement à la durabilité de l'agriculture tout en renforçant l'attractivité de ce secteur auprès des jeunes générations; invite la Commission et les États membres à renforcer leur soutien à la recherche et au développement, aux investissements, à la formation et aux services de conseil qui facilitent l'adoption de ces technologies par les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants;

Or. en

Amendement 449
Peter Agius

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. insiste sur le fait que l'innovation agricole doit être adaptée aux conditions agronomiques, climatiques et de marché locales; plaide en faveur d'un renforcement du soutien aux recherches menées par des agriculteurs, aux fermes modèles, aux projets pilotes et aux essais en conditions réelles d'exploitation, en particulier dans les îles et les systèmes agricoles de petite taille, de manière à ce que les jeunes agriculteurs puissent tester des cultures, des technologies, des systèmes d'irrigation et des modèles de production adaptés à leurs réalités locales;

Or. en

Amendement 450
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. met en avant le fait que l'agriculture biologique et les systèmes agroécologiques représentent des avantages importants pour le renouvellement des générations, en raison de leur intensité de main-d'œuvre, de leur valeur ajoutée et de leur capacité à répondre aux attentes de la société;

Or. en

Amendement 451
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission et les États membres à intégrer explicitement ces modèles dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations;

Or. en

Amendement 452
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. recommande un soutien structurel accru en faveur des jeunes agriculteurs et des organisations de jeunesse rurales, en reconnaissant leur rôle dans le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et l'apprentissage par les pairs, ainsi que la représentation des jeunes agriculteurs dans les processus d'élaboration des politiques aux niveaux européen, national, régional et local;

Or. en

Amendement 453
Christine Singer, Asger Christensen, Charles Goerens, Barry Cowen, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. rappelle que l'innovation doit rester accessible et abordable pour les exploitations agricoles de toutes tailles, y compris les petites et moyennes exploitations familiales, et qu'elle doit contribuer à améliorer la rentabilité des exploitations, à réduire la charge administrative et à renforcer la résilience concrète sur le terrain;

Or. en

Amendement 454
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. insiste sur le fait que l'innovation doit rester accessible et abordable pour tous les types d'exploitations et de production;

Or. en

Amendement 455
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. préconise que les jeunes agriculteurs jouent un rôle de premier plan dans les projets pilotes soutenus par l'Union et que leur participation à ces projets soit encouragée;

Or. es

Amendement 456
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique;	22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique; ***souligne à cet égard l'importance du système de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA) et du partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI), et invite la Commission et les États membres à encourager tout particulièrement la participation des jeunes, des nouveaux agriculteurs ainsi que des agricultrices à leurs activités;***

Or. en

Amendement 457
Peter Agius

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de	22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de

recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique;	recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique; ***et souligne que le soutien aux coopératives et aux organisations de producteurs devrait être subordonné à une gouvernance transparente, à une participation inclusive et à des avantages mesurables pour les jeunes et les petits producteurs, notamment un accès plus équitable au marché, une baisse des coûts des intrants, le partage des infrastructures et un pouvoir de négociation accru;***

Or. en

Amendement 458
Camilla Laureti

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique;	22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, ***les écoles, les universités,*** les instituts de recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique;

Or. it

Amendement 459
Stefan Köhler

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de recherche publics et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique;	22. insiste sur la nécessité d'encourager les partenariats entre les jeunes agriculteurs, les organisations agricoles et forestières, les coopératives, les instituts de recherche publics***, les réseaux*** et les entreprises privées, afin d'accélérer l'innovation et le transfert de technologies, en veillant à ce que tous les agriculteurs puissent bénéficier du progrès technologique;

Or. en

Amendement 460
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. insiste pour que les jeunes agriculteurs soient encouragés à participer à des réseaux d'échange de connaissances et soient mieux intégrés dans les projets Horizon Europe;

Or. en

Amendement 461
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Anna Strolenberg

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission et les États membres à établir des programmes de

mentorat sectoriels spécifiques pour les jeunes agricultrices, axés sur les échanges pratiques, la planification des activités et la succession des exploitations agricoles; invite la Commission à considérer l'établissement d'un programme d'échange et de mentorat permanent et coordonné à l'échelle de l'Union pour les femmes dans le milieu agricole et l'entrepreneuriat rural; suggère qu'il convient que ce réseau fasse participer les associations existantes de femmes rurales, promeuve les échanges interrégionaux et soit soutenu par des fonds de l'Union tels que le Fonds social européen ou l'instrument Leader;

Or. en

Amendement 462
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. demande que le Fonds européen pour la compétitivité, Horizon Europe et les autres instruments pertinents de l'Union prévoient des lignes spécifiques et accessibles pour les projets liés à l'eau, à la recherche agricole appliquée, à la modernisation de l'irrigation, à la bioéconomie, à la numérisation et à l'innovation productive, en veillant à ce que ces fonds parviennent aux exploitations et contribuent directement à leur rentabilité;

Or. es

Amendement 463
Jessika van Leeuwen, Veronika Vrecionová, Georgiana Teodorescu, Bert-Jan Ruissen, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. reconnaît le rôle important que jouent les organisations de jeunes agriculteurs dans la formation, le mentorat, le développement du leadership, le partage des connaissances et la représentation des intérêts des jeunes agriculteurs; invite la Commission et les États membres à garantir un soutien financier et institutionnel adéquat à ces organisations, notamment au moyen de mesures spécifiques instaurées dans le cadre de la PAC et d'autres programmes pertinents de l'Union;

Or. en

Amendement 464
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. recommande un soutien structurel accru aux organisations de jeunes agriculteurs, en reconnaissant leur rôle dans le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et l'apprentissage par les pairs, ainsi que la représentation des jeunes agriculteurs dans les processus d'élaboration des politiques aux niveaux européen, national, régional et local;

Or. en

Amendement 465
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne ***la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir*** l'importance ***stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour*** les métiers de l'agriculture;	23. souligne l'importance ***de promouvoir*** les métiers de l'agriculture ***pour susciter de nouvelles vocations*** ; ***insiste fermement, cependant, sur le fait que le financement de campagnes de communication, de programmes scolaires ou d'échanges symboliques ne doit jamais se faire au détriment des aides directes ; exige par conséquent que la priorité absolue des budgets européens soit sanctuarisée vers des soutiens financiers immédiats et concrets (capital de départ, aides à l'investissement et aide à la reprise physique des exploitations), seuls capables de répondre à l'urgence vitale de la rentabilité économique des jeunes agriculteurs;***

Or. fr

Amendement 466
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne la nécessité de ***mener des campagnes visant à promouvoir*** l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union***; invite la Commission*** et ***les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture***;	23. souligne la nécessité de ***reconnaître*** l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union et ***d'accorder la priorité à la souveraineté et à l'autonomie alimentaires au sein de l'Union***; ***attire l'attention sur les conséquences négatives que les accords commerciaux ont entraînées sur la capacité des agriculteurs à dégager un revenu viable de leurs exploitations lorsqu'ils sont confrontés à une concurrence déloyale résultant de la***

libéralisation des échanges, ce qui a des répercussions directes sur le renouvellement des générations;

Or. en

Amendement 467
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes ***scolaires*** visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture;	23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union ***européenne et le rôle fondamental des agriculteurs dans la garantie de la sécurité alimentaire, de la cohésion territoriale et de la vitalité des zones rurales; fait valoir qu'il convient de valoriser la profession agricole sur les plans social et économique, en reconnaissant sa contribution à la société et à l'autonomie stratégique de l'Union***; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes ***de sensibilisation, notamment en milieu scolaire,*** visant à ***mieux faire connaître le secteur agricole, à lutter contre les perceptions négatives associées à cette activité et à*** susciter l'intérêt ***des jeunes générations*** pour les métiers de l'agriculture ***et de l'agroalimentaire***;

Or. pt

Amendement 468
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture;	23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture***, tant dans les zones rurales qu'urbaines, tout en sensibilisant les jeunes au rôle essentiel que jouent les agriculteurs dans la garantie de la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, le maintien des communautés rurales dynamiques et la contribution à l'économie et à la société dans leur ensemble***; ***insiste sur la nécessité de renforcer la reconnaissance du secteur agricole par le grand public et de promouvoir une image positive de l'agriculture afin de renforcer l'attractivité de la profession et de favoriser le renouvellement des générations dans toute l'Union;***

Or. en

Amendement 469
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture;	23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union ***ainsi que la valeur sociale, économique, culturelle et environnementale de l'agriculture***; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture ***et à promouvoir un dialogue***

renforcé entre les jeunes agriculteurs, les établissements scolaires, les établissements d'enseignement professionnel et les jeunes des zones rurales et urbaines;

Or. en

Amendement 470
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture;	23. souligne la nécessité de mener des campagnes visant à promouvoir l'importance stratégique de la production alimentaire de l'Union; invite la Commission et les États membres à ***veiller à ce que les programmes scolaires, à tous les niveaux d'enseignement, mettent en valeur le secteur agricole et évitent de le diaboliser, et à*** soutenir les campagnes scolaires visant à susciter l'intérêt pour les métiers de l'agriculture;

Or. es

Amendement 471
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Marie Dauchy, Barbara Bonte, Tomáš Kubín, Mireia Borrás Pabón, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. rappelle que la recherche, l'innovation et le développement technologique dans le domaine agricole, notamment la sélection végétale, la génétique animale, la robotique, l'agriculture de précision et la

numérisation des exploitations agricoles, sont essentiels tant pour renforcer la compétitivité et la durabilité du secteur que pour rendre l'agriculture plus attrayante aux yeux des jeunes générations;

Or. en

Amendement 472
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Marie Dauchy, Barbara Bonte, Tomáš Kubín, Mireia Borrás Pabón, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne que l'innovation peut également améliorer l'organisation du travail et la gestion du temps dans les exploitations agricoles, contribuant ainsi à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée ainsi qu'à une meilleure qualité de vie pour les jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 473
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Marie Dauchy, Barbara Bonte, Tomáš Kubín, Mireia Borrás Pabón, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne que l'innovation peut également améliorer l'organisation du travail et la gestion du temps dans les exploitations agricoles, contribuant ainsi à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée ainsi qu'à une meilleure qualité de vie pour les

jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 474
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande que la future PAC tienne davantage compte du rôle du secteur agroalimentaire, notamment la transformation, le stockage, la logistique et la commercialisation, en tant qu'élément essentiel pour accroître la valeur ajoutée des agriculteurs, renforcer les économies rurales et rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes;

Or. en

Amendement 475
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande à la Commission de suspendre toute nouvelle obligation environnementale dans le cadre de la PAC qui compromettrait la viabilité économique des exploitations des agriculteurs et des jeunes agriculteurs;

Or. fr

Amendement 476
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Marie Dauchy, Barbara Bonte, Tomáš Kubín, Mireia Borrás Pabón, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. rappelle que garantir des revenus équitables et stables pour les jeunes agriculteurs est une condition préalable à un renouvellement efficace des générations et à la durabilité à long terme de l'agriculture de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 477
Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Sous-titre 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	demande à la Commission de mettre en place un mécanisme de suivi périodique du renouvellement des générations comprenant:
	a) un rapport spécifique par État membre, tous les cinq ans, sur la situation en matière de renouvellement des générations;
	b) une analyse spécifique sur la perception sociale de l'agriculture et l'efficacité des outils de communication et d'éducation destinés aux jeunes, dans le but d'améliorer l'attractivité du secteur en tant que choix professionnel;

Or. es

Amendement 478
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. indique que les agriculteurs sont confrontés à de longues journées de travail, à la précarité financière, à la volatilité des marchés, aux phénomènes climatiques, aux lourdeurs administratives et à l'isolement social; souligne qu'il est essentiel d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour rendre les métiers de l'agriculture plus attrayants;	24. indique que les agriculteurs sont confrontés à de longues journées de travail, à la précarité financière, à la volatilité des marchés, aux phénomènes climatiques***, aux effets négatifs de l'élevage industriel sur la santé mentale***, aux lourdeurs administratives et à l'isolement social; souligne qu'il est essentiel d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour rendre les métiers de l'agriculture plus attrayants;

Or. en

Amendement 479
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. indique que les agriculteurs sont confrontés à de longues journées de travail, à la précarité financière, à la volatilité des marchés, aux phénomènes climatiques, aux lourdeurs administratives et à l'isolement social; souligne qu'il est essentiel d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour rendre les métiers de l'agriculture plus attrayants;	24. indique que les agriculteurs sont confrontés à de longues journées de travail***, souvent sans avoir suffisamment l'occasion de prendre des vacances ou des jours de congé***, à la précarité financière, à la volatilité des marchés, aux phénomènes climatiques, aux lourdeurs administratives et à l'isolement social; souligne qu'il est essentiel d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour rendre les métiers de l'agriculture plus attrayants;

Or. en

Amendement 480
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. demande que le «droit de rester» dans les zones rurales soit pleinement mis en œuvre et encouragé par le biais de politiques publiques efficaces, qui permettent aux agriculteurs, en particulier aux jeunes, de vivre, travailler, créer leur entreprise et fonder une famille sur leur territoire d'origine; estime que des possibilités économiques, des revenus décents, des logements abordables, des soins de santé de qualité, ainsi qu'une éducation, des transports, des services publics et une connectivité numérique adéquats, sont autant de critères indispensables à la liberté de choisir de rester dans une communauté rurale; souligne que l'absence de ces conditions continue d'accélérer le dépeuplement, l'exode des jeunes et le vieillissement démographique; préconise donc une approche intégrée du développement rural qui renforce l'attractivité, la compétitivité et la cohésion territoriale des zones rurales, afin que le fait d'y rester soit un choix viable et non une contrainte;

Or. pt

Amendement 481
Jessika van Leeuwen, Veronika Vrecionová, Georgiana Teodorescu, Bert-Jan Ruissen, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. reconnaît que la possibilité pour les jeunes agriculteurs de fonder une

famille et de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales constitue une importante condition préalable au renouvellement des générations dans le secteur agricole; insiste sur le fait que les jeunes ne choisiront un avenir dans l'agriculture que s'ils sont en mesure de s'assurer une source de revenus stable et de fonder une famille au sein des communautés rurales; invite donc la Commission et les États membres à tenir compte de la dimension familiale lors de l'élaboration des politiques rurales, agricoles et sociales, notamment en favorisant les communautés rurales accueillantes pour les familles, offrant un accès aux soins de santé, aux services de garde d'enfants, à un logement décent, à l'éducation, à la connectivité numérique, au commerce de détail de proximité et à d'autres services essentiels, et en renforçant ainsi l'attractivité des zones rurales pour les jeunes agriculteurs et les générations futures;

Or. en

Amendement 482
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. rappelle qu'il existe, au niveau national, des initiatives visant à offrir aux agriculteurs des jours de remplacement sur leur exploitation; invite la Commission et les États membres à promouvoir et à soutenir ces initiatives, ainsi qu'à faciliter le développement de tels services de remplacement au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 483
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. constate que les pénuries persistantes de main-d'œuvre dans le secteur agricole exercent une pression supplémentaire sur les jeunes agriculteurs et les repreneurs d'exploitations; préconise des mesures visant à améliorer les conditions de travail, le développement des compétences et l'attractivité de l'emploi agricole;

Or. en

Amendement 484
Veronika Vrecionová, Georgiana Teodorescu, Bert-Jan Ruissen, Jessika van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. souligne que la pénurie croissante et le vieillissement des vétérinaires spécialisés en animaux d'élevage, qu'il s'agisse de vétérinaires ruraux privés ou de vétérinaires officiels, en particulier dans les zones rurales, constituent une menace importante pour le bien-être animal, la santé animale, la sécurité alimentaire et la résilience à long terme du secteur de l'élevage;

Or. en

Amendement 485
Veronika Vrecionová, Georgiana Teodorescu, Bert-Jan Ruissen, Jessika van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission, en coopération avec les États membres, à présenter, d'ici au 31 novembre 2027, une feuille de route européenne sur le renouvellement des générations dans la pratique vétérinaire en milieu rural, comprenant une évaluation des besoins en main-d'œuvre, des orientations à l'intention des États membres et l'échange de bonnes pratiques; précise que cette feuille de route devrait inclure des mesures visant à encourager le recrutement et la rétention des vétérinaires spécialisés en animaux d'élevage, notamment un soutien aux étudiants issus de milieux ruraux et agricoles, des programmes de bourses d'études et de subventions liés à l'exercice de la profession dans les régions mal desservies, une immersion pratique précoce et intensive dans le secteur de l'élevage au cours des études vétérinaires, ainsi que des stages de formation et stages en milieu professionnel régionaux; souligne que le renforcement des liens entre les écoles vétérinaires, les exploitations agricoles et les communautés rurales est essentiel pour améliorer l'attractivité de la pratique vétérinaire spécialisée dans les animaux d'élevage et remédier aux pénuries de personnel à long terme dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 486
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à mettre en place un «test jeunes agriculteurs», inspiré du principe du test rural, au titre duquel toutes les initiatives législatives et politiques pertinentes de l'Union seraient évaluées au regard de leurs effets sur le renouvellement des générations dans l'agriculture et sur les possibilités offertes aux jeunes agriculteurs, afin de garantir qu'elles ne créent pas d'obstacles supplémentaires à leur accès au secteur agricole;

Or. ro

Amendement 487
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. invite la Commission à instituer un groupe de travail européen sur les jeunes agriculteurs et la simplification administrative, en coopération avec les États membres et les organisations représentatives des agriculteurs, afin d'identifier les charges administratives disproportionnées qui pèsent sur les jeunes agriculteurs, de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et de formuler des recommandations de simplification, dans le plein respect du principe de subsidiarité;

Or. ro

Amendement 488
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. souligne que le renouvellement des générations dépend de l'existence d'un cadre économique et réglementaire favorable; invite la Commission à intégrer l'objectif de compétitivité des jeunes agriculteurs dans l'élaboration des politiques de l'Union et à veiller à ce que celles-ci contribuent à créer un environnement propice aux investissements, à l'innovation, à la création de valeur ajoutée et au développement durable des exploitations agricoles dirigées par de jeunes agriculteurs;

Or. ro

Amendement 489
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quinquies. encourage la création de programmes européens dédiés à l'échange d'expériences entre agriculteurs, notamment les jeunes agriculteurs, afin de favoriser l'exposition à des modèles agricoles diversifiés et le transfert de solutions en matière d'innovation, de durabilité, de numérisation et de gestion dans le secteur agricole;

Or. ro

Amendement 490
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite les États membres à mettre en place et à renforcer des services de remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, de congés annuels ***et*** parentaux ***ou*** de participation à des formations;	25. invite les États membres à mettre en place et à renforcer des services de remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, ***d'accident du travail,*** de congés annuels***,*** parentaux***, d'accompagnement d'enfants ou de proches dépendants, de maternité et de paternité, ou encore*** de participation à des formations***, à des programmes de renforcement des compétences, à des activités de représentation professionnelle et à des initiatives d'échange de connaissances***; ***souligne le caractère essentiel de ces services pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des agriculteurs, favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, réduire le risque d'isolement et d'épuisement professionnel, renforcer la santé et le bien-être en milieu rural et améliorer l'attractivité de l'activité agricole pour les nouvelles générations, en particulier les jeunes agriculteurs et les femmes;***

Or. pt

Amendement 491
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite les États membres à mettre en place et à renforcer des services de remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, de congés annuels et parentaux ou	25. invite les États membres à mettre en place et à renforcer les services de remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, de congés annuels et parentaux ou de participation à des formations ***ainsi***

de participation à des formations;	***qu'à créer et à soutenir des associations et des réseaux qui apportent un soutien psychologique aux agriculteurs en situation de détresse***;

Or. en

Amendement 492
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite les États membres à mettre en place et à renforcer des services de remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, de congés annuels et parentaux ou de participation à des formations;	25. invite les États membres à mettre en place et à renforcer des services de remplacement sur l'exploitation en cas de maladie, de congés annuels et parentaux ou de participation à des formations ***et à des échanges en matière de mobilité***;

Or. en

Amendement 493
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Paulo do Nascimento Cabral, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que les services de remplacement sur l'exploitation constituent un facteur important dans le renforcement de l'attractivité du métier d'agriculteur aux yeux des jeunes générations, en facilitant une meilleure conciliation entre les responsabilités professionnelles et familiales, le transfert de connaissances, la formation et la planification successorale;

Or. en

Amendement 494
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Paulo do Nascimento Cabral, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. invite les États membres à promouvoir les services intergénérationnels de remplacement sur l'exploitation par l'intégration d'étudiants au moyen de stages de formation et de stages en milieu professionnel;

Or. en

Amendement 495
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. insiste sur le caractère essentiel de l'accès à la protection sociale, à des conditions de travail et de vie décentes ainsi qu'à des services de remplacement pour faire de l'agriculture un secteur professionnel viable et attractif pour les jeunes et les jeunes familles;

Or. en

Amendement 496
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Anna Strolenberg

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. fait remarquer que les services existants de remplacement sur l'exploitation manquent à la fois de financement et de personnel; invite les États membres à concevoir des services de remplacement qui reconnaissent l'entraide entre exploitations et les réseaux de voisinage;

Or. en

Amendement 497
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. invite les États membres à mettre en place des dispositifs de soutien spécifiques destinés aux jeunes agriculteurs qui deviennent parents, notamment par la création d'outils dédiés, tels que des fonds pour l'enfance, visant à apporter un soutien financier ciblé au cours des premières années suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant; souligne que ces mesures devraient compléter les dispositions actuelles ou futures en matière de congé de maternité, de paternité et parental, et non se substituer à elles, en contribuant à garantir la continuité de l'activité agricole, à aider les jeunes familles à faire face aux coûts supplémentaires et à renforcer l'attractivité de l'agriculture en tant que choix professionnel et familial à long terme; encourage les États membres à mobiliser et à coordonner tous les instruments de financement pertinents de l'Union, y compris les fonds de la politique de cohésion et les programmes d'aide sociale, afin de soutenir la mise en

œuvre de ces mesures et de renforcer la résilience démographique des zones rurales;

Or. it

Amendement 498
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que l'absence de services de conciliation, de remplacement et de soutien familial dans les zones rurales touche particulièrement les jeunes femmes et peut influencer leur entrée ou leur maintien dans l'activité agricole; invite les États membres à renforcer les services de remplacement, de garde d'enfants, de soutien de la maternité et de conciliation dans le milieu rural, en les intégrant dans les stratégies nationales de renouvellement des générations;

Or. es

Amendement 499
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. invite les États membres ainsi que leurs autorités régionales et locales à intégrer des mesures concrètes dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations afin de soutenir les investissements dans les technologies numériques, dans le but d'améliorer la conciliation, l'efficacité opérationnelle, la

gestion durable du territoire et les stratégies de prévention des incendies.

Or. es

Amendement 500
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures ***spécifiques à ce secteur***;	26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures ***de prévention, des activités de sensibilisation, un meilleur accès aux services d'accompagnement dans les zones rurales, la formation des conseillers et un déploiement plus large des outils pratiques existants mis au point pour la santé mentale et le bien-être des agriculteurs***;

Or. en

Amendement 501
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur;	26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur ***et des services de conseil accessibles***;

Or. ro

Amendement 502
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. ***demande à la Commission d'élaborer*** un plan d'action ***de l'Union*** en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur;	26. ***Invite les Etats Membres à élaborer*** un plan d'action en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur;

Or. fr

Amendement 503
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur;	26. ***rappelle que la protection de la santé mentale des agriculteurs est une condition préalable pour maintenir l'attractivité et la résilience du secteur agricole et encourager les jeunes à se lancer dans l'agriculture et à y rester;*** demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur***, des mesures de prévention, des activités de sensibilisation, un meilleur accès aux services d'accompagnement dans les zones rurales, la formation des conseillers et un déploiement plus large des outils pratiques existants mis au point pour la santé mentale et le bien-être des agriculteurs***; ***souligne l'importance de veiller à ce que les services d'aide à la santé mentale soient adaptés aux besoins***

de tous les agriculteurs, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes d'âges et d'horizons différents, en tenant compte des pressions particulières liées à la gestion d'une exploitation agricole, à l'isolement, aux responsabilités familiales et à la planification successorale;

Or. en

Amendement 504
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur;	26. demande à la Commission d'élaborer un plan d'action de l'Union en matière de santé mentale destiné au secteur agricole, comprenant des mesures spécifiques à ce secteur; ***souligne que ce plan devrait s'accompagner d'un renforcement des politiques relatives à la santé physique des agriculteurs, notamment en matière de prévention des maladies professionnelles et de normes de sécurité, étant donné que l'agriculture reste l'un des secteurs les plus dangereux de l'Union et que les risques psychosociaux, y compris le stress et l'isolement, sont de plus en plus souvent mis en évidence; demande la pleine intégration de ces dimensions sanitaires dans les stratégies de renouvellement des générations;***

Or. en

Amendement 505
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu, Stefan Köhler, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. attire l'attention sur le manque de connaissances concernant la santé mentale des agriculteurs; demande l'inclusion, dans les futurs programmes de travail d'Horizon Europe, de recherches sur la santé mentale des agriculteurs visant à combler les lacunes recensées en matière de données, notamment des études spécifiques au genre, les variations régionales et des évaluations sur l'efficacité des interventions; sollicite en outre la création d'un réseau européen de recherche sur la santé mentale des agriculteurs afin de faciliter le partage des connaissances et les approches collaboratives de la recherche en la matière;

Or. en

Amendement 506
Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que ***le*** renouvellement des générations ***doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole***; ***préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès*** à la terre, au financement et aux ***possibilités*** de succession***, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels***;	27. relève que ***l'accès de tous les jeunes aux possibilités agricoles doit reposer sur des critères de capacité, de formation et d'engagement professionnel***; ***souligne que les politiques de*** renouvellement des générations ***doivent garantir l'égalité d'accès*** à la terre, au financement et aux ***mécanismes*** de succession ***pour tous les jeunes agriculteurs, sans instaurer de quotas ni de critères discriminatoires qui détournent l'attention de la durabilité économique du secteur***;

Or. es

Amendement 507
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***ainsi qu'un*** meilleur accès à la terre, au financement ***et*** aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation ***plus forte*** au sein des organisations ***agricoles*** et des organes décisionnels;	27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***un*** meilleur accès à la terre, au financement, aux possibilités de succession ***et aux moyens de production, un soutien aux dispositifs de propriété conjointe et de copropriété***, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes***, des modalités de garde d'enfants flexibles*** et une ***meilleure*** représentation au sein ***des coopératives, des organisations de producteurs,*** des organisations ***d'agriculteurs*** et des organes décisionnels; ***précise que ces services devraient faciliter l'accès au financement, renforcer les compétences entrepreneuriales et les réseaux professionnels, et proposer des modules de formation flexibles et inclusifs qui tiennent compte des responsabilités familiales des femmes, favorisant ainsi leur participation au secteur agricole et contribuant au renouvellement des générations dans les zones rurales;***

Or. en

Amendement 508
Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes ***entre les sexes*** dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***ainsi qu'un meilleur accès*** à la terre, ***au*** financement ***et aux possibilités*** de succession, ***des programmes*** de conseil et de ***mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des*** organisations agricoles et ***des*** organes décisionnels;	27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes ***qui touchent les femmes*** dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***en particulier en matière d'accès*** à la terre, ***de*** financement***, de propriété des exploitations,*** de succession, ***de formation technique, de numérisation, de services*** de conseil et de ***participation aux coopératives, aux*** organisations ***de producteurs, aux organisations professionnelles*** agricoles et aux organes décisionnels;

Or. es

Amendement 509
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;	27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole***, grâce à une approche intégrant la dimension de genre dans toutes les mesures concernées***; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès à la terre, au financement***, à la formation, aux services de conseil*** et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes***, un soutien spécifique à l'entrepreneuriat*** et une représentation plus forte au sein des organisations

agricoles et des organes décisionnels;

Or. en

Amendement 510
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Anna Strolenberg

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations ***doit*** aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***ainsi qu'un*** meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;	27. relève que ***les analyses et les stratégies nationales des États membres concernant*** le renouvellement des générations ***doivent*** aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***un*** meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels; ***souligne l'importance de garantir un congé de maternité approprié aux femmes responsables d'une exploitation agricole;***

Or. en

Amendement 511
Claire Fita, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans	27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans

le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation ***plus forte*** au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;	le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes***, la pleine reconnaissance du statut professionnel des conjoints et partenaires, le développement de formes d'entreprises promouvant l'égalité,*** et une représentation ***équilibrée*** au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;

Or. en

Amendement 512
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes ***entre les sexes*** dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;	27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes ***liées au genre et à l'origine, ainsi qu'à d'autres inégalités structurelles*** dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ainsi qu'un meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;

Or. en

Amendement 513
Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***ainsi qu'un*** meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;	27. relève que le renouvellement des générations doit aussi remédier aux inégalités persistantes entre les sexes dans le secteur agricole; préconise un soutien ciblé pour les jeunes agricultrices et les nouvelles venues, ***un*** meilleur accès à la terre, au financement et aux possibilités de succession, des programmes de conseil et de mentorat axés sur les femmes et une représentation plus forte au sein des organisations agricoles et des organes décisionnels;

Or. en

Amendement 514
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite les États membres à renforcer la reconnaissance juridique, sociale et économique des femmes travaillant dans le secteur agricole, notamment en améliorant leur protection sociale, en encourageant la propriété, la copropriété et un statut juridique clair au sein des exploitations, et en proposant des services de conseil ciblés;

Or. en

Amendement 515
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 27 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	fait remarquer que la contribution des jeunes femmes aux économies rurales reste insuffisamment reconnue et mesurée, étant donné qu'une part importante de leur travail n'est pas correctement prise en compte dans les statistiques officielles;

Or. en

Amendement 516
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 27 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. fait observer que les femmes jouent un rôle clé dans la promotion de l'innovation, du développement durable et de la diversification dans le secteur agricole, grâce à des activités telles que l'agriculture biologique, la commercialisation directe, les circuits d'approvisionnement courts, l'agrotourisme et l'artisanat, adoptant des modèles économiques plus diversifiés;

Or. en

Amendement 517
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 27 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que le travail des femmes et leur statut juridique dans le secteur agricole soient dûment reconnus, et à favoriser la diversité des modèles d'agriculture, ainsi que les exploitations agricoles et les entreprises rurales dirigées par des femmes;

Or. en

Amendement 518
Christine Singer, Asger Christensen, Charles Goerens, Barry Cowen, Ciaran Mullooly, Jérémy Decerle

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite les États membres à renforcer la reconnaissance juridique, sociale et économique des femmes travaillant dans le secteur agricole, notamment en améliorant leur protection sociale, en favorisant la propriété, la copropriété et un statut juridique clair au sein des exploitations agricoles, et en proposant des services de conseil ciblés;

Or. en

Amendement 519
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne que le droit de rester sur le territoire dans les zones rurales ne peut avoir de sens que s'il se traduit par des engagements contraignants dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034, et invite la Commission et les États membres à veiller à ce que les plans de partenariat national et régional (plans PNR) incluent des objectifs et des indicateurs mesurables en matière de dépenses en faveur des zones rurales dans l'ensemble des fonds en gestion partagée, afin que les investissements dans les zones rurales ne soient pas laissés à la seule charge de la PAC;

Or. en

Amendement 520
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission à intégrer le renouvellement des générations dans l'agriculture en tant qu'élément clé de sa prochaine communication sur le droit de rester sur le territoire, en reconnaissant que, sans fonds intersectoriels destinés à soutenir des conditions de vie, des possibilités et des services comparables à ceux disponibles ailleurs dans l'Union, le droit de rester sur le territoire risque de demeurer une énième déclaration politique sans incidence sur la réalité des jeunes et des familles qui envisagent un avenir dans l'agriculture;

Or. en

Amendement 521
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer les réseaux d'apprentissage et les systèmes de soutien entre pairs destinés aux femmes des zones rurales, grâce à des formations ciblées, des programmes de mentorat, le développement des compétences numériques et des investissements dans des espaces physiques et numériques de mise en réseau; rappelle que de telles mesures peuvent améliorer l'accès des femmes à la connaissance, à des fonctions dirigeantes et au soutien professionnel, réduire leur isolement et contribuer au renouvellement des générations;

Or. en

Amendement 522
Emma Wiesner, Asger Christensen, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission et les États membres à collecter et à publier systématiquement des données ventilées par sexe concernant la propriété foncière, la gestion des exploitations agricoles, l'accès au financement et la participation aux programmes de soutien, afin de repérer les disparités persistantes et de surveiller l'efficacité des mesures ciblées;

Or. en

Amendement 523
Ciaran Mullooly, Jérémy Decerle, Christine Singer

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite les États membres à renforcer les mesures de soutien à la maternité et les modalités de congé destinées aux femmes travaillant dans le secteur agricole, et à améliorer l'accès aux infrastructures d'accueil et de garde d'enfants dans les zones rurales et les régions voisines des communautés agricoles;

Or. en

Amendement 524
Ciaran Mullooly, Jérémy Decerle, Christine Singer

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. préconise un soutien accru en faveur des groupes de discussion agricole, des réseaux de conseil et des initiatives d'apprentissage par les pairs axés sur les femmes;

Or. en

Amendement 525
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite les États membres à intégrer des actions concrètes dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations ***qui favorisent*** le rôle des femmes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat rural;	28. invite les États membres à intégrer des actions concrètes ***et mesurables*** dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations ***pour favoriser*** le rôle des femmes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat rural***, notamment des mesures de propriété partagée, des incitations à l'intégration de jeunes agricultrices, un soutien de la maternité et de la conciliation, des services de remplacement dans les exploitations, une formation à la gestion d'entreprise et une participation effective aux structures coopératives et représentatives***;

Or. es

Amendement 526
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite les États membres à intégrer des actions concrètes dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations qui favorisent le rôle des femmes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat rural;	28. invite les États membres à intégrer des actions concrètes dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations qui favorisent le rôle des femmes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat rural***, notamment des objectifs mesurables, des données ventilées par sexe, un suivi spécialisé et des mesures destinées à lever les obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les femmes en matière d'accès à la terre, au crédit, à la formation, aux services de conseil, à la succession et à la représentation***;

Or. en

Amendement 527
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite les États membres à intégrer des actions concrètes dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations qui favorisent le rôle des femmes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat rural;	28. invite les États membres à intégrer des actions concrètes dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations qui favorisent le rôle des femmes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat rural; ***et à garantir l'égalité de genre ainsi qu'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée;***

Or. ro

Amendement 528
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite la Commission et les États membres à faciliter la création de nouvelles formes d'installation collective, telles que des structures d'entreprise spécifiques et des installations conjointes; met en avant le fait que ces modèles collectifs contribuent à l'attractivité du métier d'agriculteur et aident à répondre aux nouvelles attentes, notamment en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée; souligne également que ces formes d'installation permettent la réalisation d'investissements collectifs, en particulier pour l'achat de matériel agricole;

Or. en

Amendement 529
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. insiste sur le fait que les politiques d'égalité dans le secteur agricole doivent se traduire par des mesures utiles et applicables sur le terrain, en évitant d'imposer de nouvelles charges administratives aux exploitations familiales; souligne que soutenir les jeunes agricultrices, c'est leur permettre de vivre de la terre, de diriger des exploitations rentables, d'investir, d'innover et de rester sur le territoire rural dans des conditions d'égalité réelle des chances;

Or. es

Amendement 530
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite les États membres à encourager la participation des femmes aux programmes d'aide de la PAC destinés aux jeunes agriculteurs et à ceux qui s'installent pour la première fois dans l'activité agricole, et à favoriser la participation des épouses ou d'autres membres de la famille à la gestion conjointe des exploitations agricoles;

Or. es

Amendement 531
Maria Walsh, Wouter Beke, Stefan Köhler, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite les États membres à inclure dans leurs stratégies nationales de renouvellement des générations des indicateurs ventilés par sexe, concernant notamment l'accès à la terre, au crédit et aux aides à l'investissement, le revenu agricole moyen par sexe, la représentation au sein des organes décisionnels et la taille économique des exploitations gérées par des femmes;

Or. en

Amendement 532
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne que l'accès ***aux*** services publics ***et aux*** infrastructures numériques est une condition préalable pour attirer les jeunes ***et les familles*** dans les zones rurales;	29. souligne que l'accès ***à des*** services publics ***de qualité et abordables, au logement, aux soins de santé, aux services de garde d'enfants, à l'éducation et à la formation, aux transports et à la mobilité, ainsi qu'aux*** infrastructures numériques, est une condition préalable pour attirer ***et retenir*** les jeunes dans les zones rurales; ***met en évidence que le renouvellement des générations dans le secteur agricole dépend également de la disponibilité de services professionnels essentiels qui soutiennent les activités agricoles, ce qui inclut les vétérinaires, les conseillers, les comptables, les institutions financières, les entrepreneurs agricoles et les services***

de réparation;

Or. en

Amendement 533
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne que l'accès ***aux*** services publics ***et aux*** infrastructures numériques est une condition préalable pour attirer les jeunes ***et les familles*** dans les zones rurales;	29. souligne que l'accès ***à des*** services publics ***de qualité, abordables et de proximité, au logement, aux soins de santé, aux services de garde d'enfants, à l'éducation et à la formation, aux transports et à la mobilité, ainsi qu'aux*** infrastructures numériques, est une condition préalable pour attirer ***et retenir*** les jeunes dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 534
Sakis Arnaoutoglou

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne que l'accès aux services publics et aux infrastructures numériques est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales;	29. souligne que l'accès aux services publics***, à des logements abordables, à des possibilités d'emploi, aux services sociaux, aux soins de santé, aux infrastructures de transport*** et aux infrastructures numériques est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 535
Marko Vešligaj, André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne que l'accès aux services publics et aux infrastructures ***numériques*** est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales;	29. souligne que l'accès aux services publics et aux infrastructures ***modernes*** est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales; ***insiste sur le rôle que jouent les autorités locales et régionales dans la promotion du développement rural et demande qu'elles soient associées à l'ensemble des actions et politiques en faveur du renouvellement des générations;***

Or. en

Amendement 536
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne que l'accès aux services publics ***et*** aux infrastructures ***numériques*** est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales;	29. souligne que l'accès aux services publics***, à des logements abordables, aux services de garde d'enfants, aux soins de santé, à l'éducation, aux transports,*** aux infrastructures ***énergétiques et à la connectivité numérique*** est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 537
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE
Anna Strolenberg

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. souligne que l'accès aux services publics et aux infrastructures numériques est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales;	29. souligne que l'accès aux services publics et aux infrastructures numériques est une condition préalable pour attirer les jeunes et les familles dans les zones rurales; ***insiste, à cette fin, sur la nécessité primordiale de garantir et de faciliter l'accès à des services de santé, de soins pour les personnes âgées, de garde d'enfants, d'innovation en matière de mobilité, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; relève en particulier l'urgence d'améliorer l'accès, dans les zones rurales, aux outils d'accessibilité pour les personnes handicapées, aux services de santé mentale et aux soins de santé pour les femmes; reconnaît l'importance de garantir l'accès à une école de proximité en milieu rural; souligne l'importance de consulter les populations locales lors de la prise de décisions concernant les services publics;***

Or. en

Amendement 538
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. préconise une augmentation des financements au titre de la politique de cohésion, en accordant la priorité à des programmes tels que Leader et le Fonds européen de développement régional (FEDER) afin de financer les

infrastructures et les services garantissant l'égalité des chances dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 539
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. rappelle que le renouvellement des générations ne peut être assuré par la seule PAC et nécessite une coordination renforcée avec la politique de cohésion et les autres politiques de l'Union qui ont des incidences sur les régions rurales, éloignées, insulaires, montagneuses et ultrapériphériques;

Or. en

Amendement 540
Christine Singer, Emma Wiesner, Asger Christensen, Charles Goerens, Barry Cowen, Ciaran Mullooly, Jérémy Decerle

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. souligne, dans ce contexte, que le renouvellement des générations dans le secteur agricole dépend également de l'existence de zones rurales accueillantes pour les familles; invite les États membres à renforcer l'accès aux services de garde d'enfants, aux écoles, aux soins de santé, à la mobilité et à une connexion à haut débit dans les régions rurales, car ces services sont des facteurs déterminants pour les jeunes agriculteurs et leurs

familles dans leur décision de reprendre ou de créer une exploitation agricole;

Or. en

Amendement 541
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. souligne que la disponibilité de services sociaux de qualité, tels que l'éducation, les soins de santé, les transports et le logement, constitue une condition préalable fondamentale au développement des zones rurales et à leur attractivité pour les jeunes;

Or. en

Amendement 542
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. souligne que l'accès à l'eau et à des infrastructures modernes de gestion des eaux constitue une condition fondamentale pour maintenir l'activité agricole, attirer de jeunes agriculteurs et garantir la viabilité des zones rurales, en particulier dans les régions touchées par des sécheresses récurrentes, un stress hydrique ou des contraintes naturelles;

Or. es

Amendement 543
Jérémy Decerle, Asger Christensen, Ciaran Mullooly, Christine Singer, Barry Cowen, Emma Wiesner, Benoit Cassart, Charles Goerens

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. met en évidence que le renouvellement des générations dans le secteur agricole dépend également de la disponibilité de services professionnels essentiels qui soutiennent les activités agricoles, ce qui inclut les vétérinaires, les conseillers, les comptables, les institutions financières, les entrepreneurs agricoles, les chaînes de transformation et les services de réparation;

Or. en

Amendement 544
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. souligne que de nombreuses régions rurales et éloignées d'Europe centrale et orientale sont confrontées à un dépeuplement persistant et à l'émigration des jeunes; insiste sur l'importance cruciale du maintien des écoles, des services de soins de santé, des transports publics et de la connectivité numérique pour le renouvellement des générations;

Or. en

Amendement 545
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. invite la Commission et les États membres à étudier les nouveaux concepts de logement intergénérationnel pour les zones rurales, qui combinent logement, soins, et vie communautaire pour les jeunes familles et les personnes âgées et fournissent un nouvel élan pour le développement rural;

Or. en

Amendement 546
Esther Herranz García

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. ***demande un soutien accru à*** la diversification des économies rurales***, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des*** possibilités ***de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale***;	30. ***prie instamment les États membres de consacrer les dépenses dans le développement rural à des projets qui favorisent*** la diversification des économies rurales ***et créent de nouvelles*** possibilités ***d'emploi pour les jeunes dans des secteurs tels que la bioéconomie, l'écotourisme et l'agrotourisme, la production artisanale d'aliments et de boissons, la vente directe, les entreprises artisanales, les services de garde d'enfants et de personnes âgées, les services éducatifs ainsi que les installations de sports et de loisirs***;

Or. es

Amendement 547
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce ***à*** la bioéconomie, ***à*** l'agrotourisme ***et à*** l'artisanat rural***, afin de créer*** des possibilités de revenus supplémentaires ***et de renforcer la résilience rurale***;	30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales ***et des sources de revenus des agriculteurs***, notamment grâce ***au développement de*** la bioéconomie, ***de*** l'agrotourisme***, de*** l'artisanat rural ***et d'autres activités complémentaires à valeur ajoutée; souligne en particulier le potentiel stratégique de l'agriculture pour le développement de la bioéconomie et de la production de bioénergie, notamment en matière de valorisation des déchets, des sous-produits et de la biomasse agricole, ce qui crée de nouvelles opportunités commerciales,*** des possibilités de revenus supplémentaires ***et de l'emploi rural***; ***estime que la diversification économique est essentielle pour renforcer la viabilité des exploitations agricoles, accroître leur résilience à la volatilité des marchés et contribuer à l'autonomie stratégique de l'Union;***

Or. pt

Amendement 548
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme ***et*** à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires ***et*** de renforcer la résilience rurale;	30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme***,*** à l'artisanat rural***, aux circuits d'approvisionnement courts, à la transformation locale, aux modèles coopératifs et aux pôles d'innovation ruraux***, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires***,*** de renforcer la

résilience rurale ***et d'éviter l'exode des jeunes des zones rurales***;

Or. en

Amendement 549
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Marie Dauchy, Barbara Bonte, Tomáš Kubín, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;	30. demande un soutien accru à la diversification ***et à la multifonctionnalité*** des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie***, à l'économie circulaire et aux énergies renouvelables***, à l'agrotourisme***, à l'agriculture sociale, à la vente directe*** et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;

Or. en

Amendement 550
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;	30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, ***à la rémunération des services écosystémiques et aux pratiques de séquestration du carbone dans l'agriculture,*** à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la

résilience rurale;

Or. ro

Amendement 551
Stefan Köhler

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme ***et à*** l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;	30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme***, à des projets éducatifs et sociaux dans le cadre de partenariats publics-privés ainsi qu'à*** l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;

Or. en

Amendement 552
Pär Holmgren
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;	30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie ***durable***, à l'agrotourisme ***durable, aux services sociaux*** et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;

Or. en

Amendement 553
Arash Saeidi, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale;	30. demande un soutien accru à la diversification des économies rurales, notamment grâce à la bioéconomie, à l'agrotourisme et à l'artisanat rural, afin de créer des possibilités de revenus supplémentaires et de renforcer la résilience rurale; ***souligne que cette diversification devrait aller de pair avec la promotion de pratiques agricoles qui protègent la biodiversité locale et s'y adaptent, y compris les approches agroécologiques; préconise, par ailleurs, l'adoption de mesures visant à garantir des revenus durables aux agriculteurs et à réduire leur exposition à la volatilité du marché;***

Or. en

Amendement 554
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral, Pekka Toveri

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. met en avant le potentiel de la bioéconomie dans la diversification des revenus agricoles et le renforcement de la résilience économique des jeunes agriculteurs;

Or. en

Amendement 555
Marie Dauchy, Barbara Bonte, Valérie Deloge, Gilles Pennelle

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. Invite les États membres à donner la priorité à la production agricole locale et régionale dans les marchés publics pour les écoles, les hôpitaux et les cantines publiques

Or. fr

Amendement 556
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Stefan Köhler, Paulo do Nascimento Cabral, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. sollicite un recours accru à la passation de marchés publics pour renforcer les systèmes alimentaires locaux et régionaux en améliorant l'accès aux marchés publics pour les exploitations agricoles familiales et de petite taille, ainsi que pour les jeunes agriculteurs et les agricultrices; invite les États membres à réduire les obstacles administratifs à la participation aux procédures de passation de marchés;

Or. en

Amendement 557
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Stefan Köhler, Paulo do Nascimento Cabral, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. souligne qu'une demande stable et prévisible de la part des écoles, des hôpitaux et d'autres institutions publiques peut renforcer la viabilité des exploitations agricoles, créer des débouchés commerciaux, soutenir l'emploi rural et contribuer à la compétitivité et à l'attractivité du secteur agricole;

Or. en

Amendement 558
Peter Agius

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. fait observer que les jeunes agriculteurs des îles et les petits marchés se heurtent à de graves difficultés en matière de compétitivité en raison d'économies d'échelle limitées, du coût élevé des intrants et des frais de transport, ainsi que de la concurrence exercée par les importations à bas prix; recommande un soutien ciblé en faveur des activités collectives de commercialisation, stockage, transformation et stratégie de marque appliquée aux produits locaux, des circuits d'approvisionnement courts et de conditions contractuelles équitables avec les détaillants, afin d'aider les jeunes agriculteurs à bénéficier d'une demande stable et de prix équitables;

Or. en

Amendement 559
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne l'importance majeure des activités complémentaires et de la pluriactivité, en particulier pour les jeunes repreneurs d'exploitations agricoles dans les zones à petite échelle et défavorisées ; invite les États membres à mettre en place un cadre juridique, social et fiscal facilitant la conciliation entre l'activité agricole et les revenus non agricoles, et garantissant ainsi l'accès à l'agriculture;

Or. de

Amendement 560
Carmen Crespo Díaz, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. préconise un investissement stratégique dans des infrastructures d'irrigation, de réutilisation de l'eau, de stockage, de numérisation du secteur de l'eau et des technologies d'utilisation efficace de l'eau, afin de réduire les coûts, d'améliorer la productivité, de renforcer la résilience face au changement climatique et de rendre plus intéressante l'arrivée de jeunes agriculteurs;

Or. es

Amendement 561
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne que le développement de circuits d'approvisionnement courts, les investissements dans l'agriculture biologique et les pratiques agroécologiques peuvent créer de nouvelles perspectives économiques pour les jeunes agriculteurs tout en contribuant à la durabilité environnementale et au développement rural;

Or. en

Amendement 562
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne qu'il est essentiel d'améliorer l'attrait global de la vie rurale et de remédier aux déséquilibres régionaux, en accordant une attention particulière à la disponibilité de logements abordables;

Or. en

Amendement 563
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. demande que la création de valeur régionale, la commercialisation directe par les agriculteurs et les circuits courts

soient encouragés de manière ciblée, car ils garantissent aux jeunes exploitations des revenus plus élevés et plus stables, renforcent le lien entre les producteurs et les consommateurs et maintiennent la création de valeur dans les zones rurales;

Or. de

Amendement 564
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral, Pekka Toveri

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. s'inquiète de constater que la classification de certains sous-produits agricoles, notamment la laine, dans la catégorie des déchets peut faire obstacle à leur valorisation et imposer des coûts inutiles aux agriculteurs; invite la Commission à soutenir le développement de chaînes de valeur innovantes pour la laine et d'autres sous-produits agricoles, et à veiller à ce que le cadre réglementaire facilite leur utilisation en tant que précieuses ressources biosourcées;

Or. en

Amendement 565
Cristina Maestre

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. demande l'élaboration de campagnes de sensibilisation et de communication mettant en lumière la valeur de la vie rurale et de l'agriculture

en tant que secteur stratégique;

Or. en

Amendement 566
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. constate le rôle du développement local à l'initiative des acteurs locaux et du programme Leader dans la promotion de l'innovation ***et*** de la diversification ***rurales;*** demande ***une augmentation*** des crédits ***réservés au*** programme Leader dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034;	31. constate le rôle du développement local à l'initiative des acteurs locaux et du programme Leader dans la promotion de l'innovation***, de l'esprit d'entreprise,*** de la diversification ***économique et de la création d'emplois dans les zones rurales, grâce à des approches ascendantes qui mobilisent les acteurs locaux et répondent aux besoins spécifiques de chaque territoire; souligne la contribution du programme Leader au renforcement de la cohésion territoriale, de l'inclusion sociale, de la participation citoyenne et de l'attractivité des zones rurales;*** demande des crédits ***renforcés, prévisibles et garantis pour le*** programme Leader dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034***, en veillant à ce que les ressources allouées au programme restent consacrées aux objectifs communautaires de développement local et s'accompagnent d'une simplification administrative permettant d'accroître l'efficacité de sa mise en œuvre et d'optimiser son incidence sur le développement durable des communautés rurales***;

Or. pt

Amendement 567
André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. constate le rôle du développement local à l'initiative des acteurs locaux et du programme Leader dans la promotion de l'innovation ***et*** de la diversification rurales; demande une augmentation des crédits réservés au programme Leader dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034;	31. constate le rôle du développement local à l'initiative des acteurs locaux et du programme Leader dans la promotion de l'innovation***,*** de la diversification***, de la coopération et de la participation des jeunes dans les zones*** rurales; demande une augmentation des crédits réservés au programme Leader dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034***, ainsi qu'un accès facilité pour les jeunes agriculteurs, les jeunes entrepreneurs ruraux et les initiatives locales menées par des jeunes***;

Or. en

Amendement 568
Marko Vešligaj, André Franqueira Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. constate le rôle du développement local à l'initiative des acteurs locaux et du programme Leader dans la promotion de l'innovation et de la diversification rurales; demande une augmentation des crédits réservés au programme Leader dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034;	31. constate le rôle du développement local à l'initiative des acteurs locaux et du programme Leader dans la promotion de l'innovation et de la diversification rurales; demande une augmentation des crédits réservés au programme Leader dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034 ***et la mise en œuvre intégrale du mécanisme de «test rural»***; ***;***

Or. en

Amendement 569
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Paulo do Nascimento Cabral, Pekka Toveri

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. souligne qu'il convient de maintenir, au minimum, le niveau de soutien alloué au programme Leader à un niveau comparable à celui disponible au titre de la période de programmation actuelle;

Or. en

Amendement 570
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. souligne que l'approche adoptée par le programme Leader a joué un rôle important dans l'attraction de nouveaux profils professionnels vers les zones rurales et le secteur agricole, grâce au financement d'initiatives locales portées par les communautés, favorisant ainsi l'esprit d'entreprise et la diversification des activités économiques; estime, par conséquent, que le renforcement dudit programme est essentiel pour favoriser le renouvellement des générations et lutter contre le dépeuplement des zones rurales;

Or. pt

Amendement 571
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. souligne que le renouvellement des générations dans le secteur agricole constitue un facteur stratégique non seulement pour garantir la production agricole et la sécurité alimentaire, mais aussi pour soutenir la vitalité socio-économique des zones rurales, lutter contre le dépeuplement et préserver les paysages ruraux, la biodiversité et les ressources naturelles; prend note, dans ce contexte, du rôle central des agriculteurs en tant que gardiens du territoire et acteurs essentiels de la gestion durable des écosystèmes;

Or. it

Amendement 572
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. demande de soutenir le développement des activités culturelles, sportives et récréatives dans les zones rurales, ainsi que des centres communautaires multifonctionnels, en tant qu'éléments essentiels à l'installation durable des agriculteurs et de leurs familles, contribuant également au développement personnel, social et éducatif des communautés rurales;

Or. ro

Amendement 573
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło, Paulo do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. insiste sur le rôle stratégique des coopératives et des organisations de producteurs dans la diminution des obstacles à l'accès à la profession pour les jeunes agriculteurs, y compris les jeunes qui se lancent dans une activité agricole sans disposer d'une exploitation familiale préexistante, ainsi que dans l'amélioration de l'accès aux marchés, aux services techniques, aux installations de transformation, au financement et au pouvoir de négociation collective;

Or. en

Amendement 574
Katarína Roth Neveďalová

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. préconise une garantie européenne pour la jeunesse rurale assurant l'accès à la formation, à l'emploi, au logement et aux services essentiels pour les jeunes qui souhaitent rester dans les zones rurales ou y revenir;

Or. en

Amendement 575
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. exhorte à soutenir le renouvellement des générations dans l'agriculture par le renforcement des chaînes alimentaires locales et par la création de consortiums associant agriculteurs, opérateurs de stockage et transformateurs;

Or. ro

Amendement 576
Maria Walsh, Wouter Beke, Daniel Buda, Carmen Crespo Díaz, Paulo do Nascimento Cabral, Stefan Köhler, Dan-Ştefan Motreanu, Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 ter. demande un soutien accru à la promotion et à la commercialisation des produits agroalimentaires de l'Union sur les marchés nationaux et internationaux afin de renforcer leur visibilité, leur compétitivité et leur valeur ajoutée; rappelle que des politiques de promotion efficaces peuvent créer de nouveaux débouchés commerciaux, soutenir l'emploi et l'activité économique, en particulier dans les zones rurales, et améliorer la rentabilité et l'attractivité à long terme de l'agriculture;

Or. en